This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Dn
184
1

Dn. 184.1

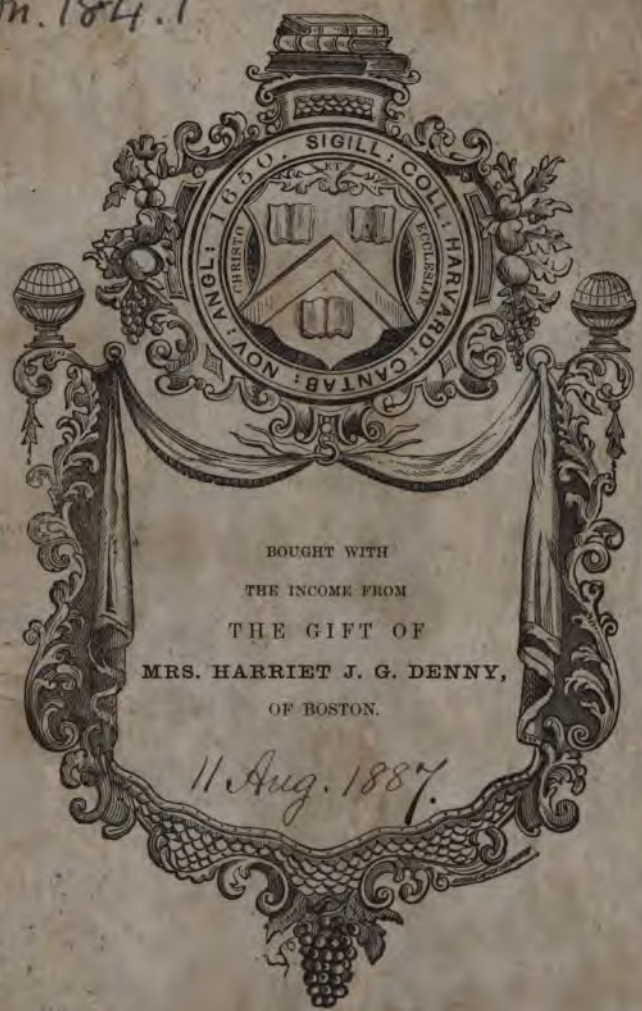

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
MRS. HARRIET J. G. DENNY,
OF BOSTON.
11 Aug. 1887.

SÉANCE DE RENTRÉE DES COURS

DE LA

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

LE 3 NOVEMBRE 1886

Paris, France - Université.

SÉANCE DE RENTRÉE DES COURS

DE LA

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

DE PARIS

Le 3 Novembre 1886

Rapport de M. le doyen LICHTENBERGER sur les Travaux de la Faculté

Leçon d'ouverture de M. le Professeur JUNDT

Rapport sur les Concours

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
Société anonyme
33, RUE DE SEINE, 33

1886

Dn. 184.1

HARVARD COLLEGE
AUG 11 1887
LIBRARY.

Denny fund

RAPPORT DE M. LE DOYEN LICHTENBERGER

SUR LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ.

MESSIEURS,

Le laboureur, lorsqu'il engrange ses gerbes, les dispose par ordre ; il les compte, il les pèse d'un regard soucieux pour voir si le travail de l'année a été rémunérateur. Même dans le cas le plus favorable, il ne se réjouit qu'avec tremblement, car il sait qu'il y aura du déchet. Si la moisson a répondu à sa peine, et s'il a le cœur bien placé, il rend grâce à Celui qui donne au sol la sève nourricière et envoie le soleil et la pluie fécondante.

Ainsi faisons-nous, Messieurs, lorsque chaque année, à pareil jour, dans cette enceinte, nous repassons devant vous l'œuvre accomplie pendant l'année scolaire écoulée, assurés d'ailleurs de la bienveillante sollicitude avec laquelle vous suivez nos efforts.

Dans la section préparatoire, où nous vous conduirons d'abord, nos élèves, vous le savez, sont appelés d'une part à compléter les études philologiques et philosophiques qu'ils ont faites au lycée ; de l'autre, à se familiariser avec la langue particulière des écrits bibliques et des ouvrages ecclésiastiques. C'est l'année des semailles par excellence.

M. Philippe Berger a enseigné, dans cette section, les éléments de la langue et de la grammaire hébraïques. Il s'est appliqué à habituer ses élèves à la pratique de l'hébreu par des exercices de thèmes et de traduction, qui ont l'avantage de les initier à la vie même de la langue qu'ils sont tenus de posséder.

M. Stapfer s'est acquitté de la même tâche en ce qui con-

cerne l'idiome hellénistique, en lisant, avec ses élèves, la plupart des livres historiques et didactiques du Nouveau Testament. Il a, de plus, étudié avec eux l'*Histoire des traductions françaises de la Bible*, depuis les premiers essais qui remontent au commencement du XIIe siècle jusqu'aux nombreuses versions qui ont surgi dans ces derniers temps.

Dans le domaine de la patristique, qu'il explore avec une si consciencieuse érudition, M. Massebieau s'est arrêté, cette année, à la *Vie de saint Martin*, de Sulpice Sévère, dont il a fait suivre le commentaire d'une exposition critique de l'activité de cet apôtre des Gaules. Puis, remontant du IVe au IIe siècle et passant de Tours à Lyon, il a interprété la *Lettre* relative à la persécution qui y sévit sous le règne de Marc-Aurèle.

Il m'est particulièrement doux de rappeler à cette occasion que, par décret du 9 août dernier rendu sur la proposition de la Faculté, M. Massebieau a été nommé professeur-adjoint, titre qui l'attache d'une manière définitive à notre Ecole, tout en étant la juste récompense du zèle et du dévouement que notre excellent collègue apporte dans l'exercice de ses fonctions.

L'importance capitale de la connaissance de la langue allemande, pour quiconque veut s'occuper de théologie, justifie pleinement l'adjonction à notre Faculté des conférences que dirige M. Jundt. Il a successivement interprété avec les élèves des différentes sections, suivant leur force respective, l'*Évangile de saint Luc*, d'après la version de Luther, la première partie de la *Confession d'Augsbourg*, et l'ouvrage d'Uhlhorn sur la *Charité chrétienne au moyen âge*.

Deux cours de philosophie complètent cet enseignement préparatoire. Dans le premier semestre, M. Massebieau a expliqué les textes du recueil de Ritter et Preller relatifs à la *Physique* et à la *Morale* de Platon ; dans le second, il a étudié les *Distiques* de Dionysius Cato, qui nous rendent un des aspects de l'esprit de la morale païenne au IIIe siècle après J.-C., et qui, pendant le moyen âge et jusqu'à la fin du XVIe siècle, se sont perpétués, comme une sorte de manuel de morale, dans les classes inférieures des écoles.

M. Bonet-Maury a fait l'*Histoire de la philosophie écossaise*

pendant le semestre d'hiver ; dans les leçons du court semestre d'été, il a esquissé les principaux types de la *Philosophie anglaise contemporaine*, Stuart Mill, Herbert Spencer et Alexandre Bain.

Comme les années précédentes, M. Vaucher a fait un cours d'*Encyclopédie et de méthodologie théologiques*, plus particulièrement destiné à orienter les débutants.

Un examen fort sérieux, passé en juillet ou en novembre, introduit nos élèves dans la section théologique proprement dite. Ils y lient connaissance avec les principales branches de la théologie : le dogme, l'exégèse, l'histoire, la théologie pratique.

M. Sabatier a exposé, dans le courant de l'année dernière, la *Dogmatique réformée* dont il a montré le principe dans le dogme de la grâce de Dieu, produisant la réconciliation de l'homme avec lui. C'est ce principe qui lui a fourni les divisions de son sujet. La maladie a malheureusement empêché le professeur de remplir en entier son programme.

M. Ménégoz a étudié, dans l'ouvrage intitulé : *Das Wesen der christlichen Religion*, la dogmatique de M. Kaftan, l'un des représentants les plus distingués et les plus originaux de l'école de Ritschl, qui exerce aujourd'hui une si grande influence en Allemagne.

J'ai moi-même exposé l'*Histoire de la morale chrétienne* depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.

M. Philippe Berger, dans une série de leçons destinées à ses élèves les plus avancés, a traité de l'*Introduction aux livres historiques et prophétiques de l'Ancien Testament*, en passant successivement en revue les problèmes qui se rattachent à l'origine du Pentateuque, à la rédaction des livres historiques, à la composition du recueil des prophéties d'Esaïe et des autres écrits prophétiques. Dans un autre cours, il a traduit les textes, d'origine et de date très différentes, qui se rapportent à la jeunesse de David.

Pour le Nouveau Testament, M. Sabatier a interprété l'*Evangile selon saint Marc*, et M. Ménégoz celui de *saint Matthieu*, ainsi que l'*Epître de saint Paul aux Romains*, s'appliquant à

mettre en relief la conception théologique particulière au grand apôtre des gentils.

L'histoire ecclésiastique n'a pas occupé moins de quatre cours. Je dois me borner à en indiquer les titres. M. Bonet-Maury a exposé l'*Histoire de la Réformation en France et dans la Suisse romande* jusqu'à la mort de Calvin. Le même a raconté l'*Histoire intérieure du protestantisme français* jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes.

M. Jundt a traité de l'*Histoire de l'Eglise au moyen âge*, depuis Grégoire VII jusqu'à Boniface VIII, et de celle de la *Réformation allemande*, depuis ses origines jusqu'à la paix d'Augsbourg.

Dans le domaine de la théologie pratique enfin, M. Viguié, dont le cours a été également interrompu par la maladie, a exposé l'*Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat* et a examiné les théories les plus récentes émises sur la séparation de l'Église et de l'État. Il a étudié, dans ses dernières leçons, le budget des cultes, dans notre pays, depuis le Concordat jusqu'à nos jours.

M. Vaucher a commenté, les textes à la main, le *Droit ecclésiastique des Églises protestantes de France* depuis la Révolution.

De nombreux exercices d'homilétique et de catéchétique ont complété ces cours, destinés à assurer à nos élèves une préparation plus spécialement professionnelle.

Deux cours libres ont été professés à la Faculté pendant l'année scolaire écoulée.

M. Samuel Berger a traité de l'*Archéologie chrétienne*. Il s'est appliqué surtout à faire aimer à ses élèves l'étude de l'art chrétien, en leur faisant visiter fréquemment les églises et les musées de Paris et en mettant sous leurs yeux les nombreuses reproductions de monuments chrétiens que possède notre bibliothèque.

M. Jean Réville a étudié les *Théories récentes sur l'origine des religions*, passant d'abord en revue les idées de Voltaire, de Lessing, de Kant, de Schleiermacher, de Hegel et de M. Edouard Zeller, et exposant ensuite successivement la méthode symbolique, la méthode philologique, la méthode his-

torique ou archéologique, enfin la méthode dite anthropologique ou du folk-lore, dans leurs applications aux mythes et à à la formation des religions.

Mentionnons aussi avec reconnaissance les quatre conférences qu'a bien voulu donner à nos étudiants M. de Pressensé, sur l'*Idée de la rédemption dans les principales religions de l'ancien Orient.*

Trente-cinq étudiants, dont cinq étrangers, ont suivi les cours de la Faculté. Six d'entre eux ont passé avec succès l'examen du baccalauréat en théologie au mois de juillet. Dix thèses, dont une pour le doctorat, ont été soutenues.

Celle de M. le pasteur Bourquin, qui a fait un séjour de plusieurs années dans l'Inde et qu'on connaissait déjà par des travaux sur les rites des Brahmanes, traite du *Panthéisme dans les Védas.* L'auteur s'est proposé de montrer, par les conclusions de cette étude, dans quel sens les efforts des missionnaires qui se dévouent à la conversion des Hindous doivent être dirigés pour devenir efficaces.

M. le pasteur Du Pasquier, dans une étude sur l'*Idée de la rédemption dans les religions païennes et d'après les écrits du Nouveau Testament*, veut établir que la rédemption, que l'humanité trouve dans le christanisme répond à un besoin fondamental de l'âme, besoin dont l'auteur découvre les traces dans toutes les religions. Seul, le christianisme, comme étant la vraie religion, le satisfait pleinement.

La thèse présentée par M. Paul Vincent traite des *Généalogies de Jésus*, dans les Evangiles de saint Matthieu et de saint Luc. Composées par des judéo-chrétiens qui tenaient Jésus pour le fils légitime de Joseph et de Marie, ces tables avaient pour but de prouver la messianité de l'humble fils du charpentier, par la descendance davidique de son père, Joseph. Les écrits qui parlent d'une conception surnaturelle sont d'origine postérieure.

M. Cler a étudié *la Notion de la Loi dans saint Paul.* Il examine successivement ses effets et son rôle dans l'individu, dans le judaïsme et dans le christianisme. C'est dans les doctrines pharisiennes dans lesquelles il a été élevé et dans la con-

viction que le Christ est la fin de la Loi que l'apôtre, après sa conversion, a puisé l'idée qui lui est particulière.

Rendu attentif par les travaux de M. Cremer aux erreurs qui ont cours sur l'*Idée de la Satisfaction dans le «Cur Deus homo» de saint Anselme*, M. Blot a soumis les théories de ce père de la scolastique à un nouvel examen. Pour Anselme, la satisfaction par le sang du Christ, loin d'être une expiation, est une compensation qui exclut l'idée de châtiment : « *Aut satisfactio, aut pœna.* » Le travail de M. Blot est précieux pour la rectification d'une erreur séculaire.

M. Milhac a présenté un *Essai sur les idées religieuses de Locke.* Un sympathique hommage y est rendu au caractère du philosophe, mais ni sa méthode, ni les rapports de sa pensée religieuse avec son système philosophique n'y sont examinés. L'auteur se préoccupe uniquement de classer dans les cadres convenus de la dogmatique protestante les idées de Locke et de relever celles qui lui paraissent acceptables encore aujourd'hui.

M. Talabard a étudié, dans sa thèse, les tendances du mouvement catholique libéral représenté, en 1830, par le journal l'*Avenir*, et à la tête duquel se trouvent Lamennais, Lacordaire et Montalembert. Il montre avec vigueur la contradiction interne qui se trouve au fond du système, l'opposition radicale entre le principe autoritaire de l'ultramontanisme et les aspirations généreuses et libérales des rédacteurs de l'*Avenir*.

La thèse de M. Pallix, élève de la Faculté nationale de Genève, est intitulée : *Coquerel père considéré comme prédicateur.* C'est une étude assez superficielle, bien qu'intéressante à certains points de vue, de l'homilétique et des sermons du célèbre pasteur de Paris.

Le meilleure des thèses de bachelier est, sans contredit, celle de M. Eugène Massebieau : *Etude critique sur le principe de la morale évolutionniste.* L'auteur soumet, avec une rare sagacité, les idées de Stuart Mill, de Herbert Spencer, et de leurs émules français, MM. Alfred Fouillée et Guyau, à une critique sévère, et montre les faiblesses psychologiques d'une école qui prétend priver la morale à la fois d'obligation et de sanction.

M. Jean Réville a soutenu, pour le doctorat, une thèse sur *la Religion à Rome sous les Sévères*. Il avait été frappé de voir que l'histoire du paganisme, depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à l'avénement de Décius, n'avait jusqu'à présent été l'objet d'aucune étude particulière. Cependant il lui paraissait que, durant cette période, le paganisme avait subi une transformation interne si remarquable que, sans elle, le passage de la société antique au christianisme n'aurait pas été possible. Car, d'un côté, les différentes religions païennes s'épuraient en un syncrétisme qui devait aboutir à l'adoration d'un seul et même principe divin sous divers symboles, et, d'un autre côté, le christianisme, en se chargeant peu à peu d'éléments impurs, descendait vers le niveau de ce syncrétisme. Telle est la thèse développée par M. Réville. Dans une première partie, il passe en revue les formes diverses du paganisme et les causes de leur fusion. Une seconde partie contient l'exposition critique des tentatives de réforme religieuse qui se succédèrent à la cour des Sévères. Fruit d'une science exacte et où les derniers travaux sur chaque sujet partiel sont examinés avec un soin minutieux, le travail que nous analysons fait le plus grand honneur à son auteur.

Les divers concours de cette année n'ont produit qu'un seul mémoire sur lequel un rapport va vous être présenté, à la fin de cette séance, par M. le professeur Sabatier.

La Faculté propose à MM. les étudiants les sujets suivants pour l'année scolaire dans laquelle nous entrons aujourd'hui. Section préparatoire : *Etude sur le rôle de Josèphe dans la guerre des Juifs*. Section théologique : *La prière dans l'enseignement de Jésus*.

Le prix offert à l'étudiant qui a obtenu les meilleures notes dans l'ensemble des examens, a été attribué, cette année, à un élève de la section préparatoire, M. Kœnig.

Il n'est que juste de consigner ici, comme d'habitude, l'expression de notre vive gratitude pour les bourses de diverse nature qui, cette année encore, ont été votées, par notre Association et par les différents corps ecclésiastiques, en faveur de nos étudiants. Elles témoignent que les protestants de France,

sans distinction de parti, comprennent et remplissent vaillamment les devoirs que leur imposent les conditions nouvelles dans lesquelles devra s'opérer désormais le recrutement de leur corps pastoral.

Il me reste, Messieurs, après cette rapide et sèche nomenclature de nos travaux, à vous entretenir de deux questions qui ont occupé les séances de notre Conseil pendant l'année écoulée.

La première est celle des équivalences de diplômes, pour des jeunes gens qui ont fait leurs études à l'étranger, mais désirent entrer au service de nos Eglises de France. Le ministre, après avoir demandé l'avis de nos deux Facultés, a réglé la matière par une circulaire, en date du 19 octobre 1885, dont je crois devoir vour rappeler le passage principal.

« J'avais d'abord à statuer, dit M. le Ministre, sur la question de savoir si le privilège concédé temporairement, en 1872, à la Faculté nationale de Genève, de délivrer aux Français des grades admis en France, devait être maintenu plus longtemps. Il m'a semblé que les circonstances qui avaient motivé cette dérogation aux principes de notre droit scolaire n'existant plus, il fallait revenir au droit commun. Désormais, les grades conférés à des Français par la Faculté de Genève ne seront plus admis en France. Cependant, pour ne pas rompre les liens qui unissent depuis si longtemps le protestantisme français à Genève, j'ai consenti, conformément au vœu qui m'en a été exprimé de divers côtés, à revenir à l'état de choses qui existait avant 1870, alors que nous avions la Faculté de Strasbourg. Les jeunes Français, bacheliers ès-lettres d'une Faculté française, pourront faire leurs études de théologie à la Faculté nationale de Genève ; mais ils viendront subir leurs examens et soutenir leurs thèses devant une Faculté de France, et, pour être admis à l'examen, ils devront produire des certificats d'inscriptions et d'assuidité délivrés par la Faculté de Genève. »

Nous avions demandé davantage. Peu disposés à examiner des jeunes gens qui nous sont complétement étrangers, nous eussions voulu qu'on leur imposât l'obligation de passer la

dernière année de leurs études théologiques sur les bancs d'une Faculté française. L'administration a pensé qu'il était inutile de faire de cette mesure l'objet d'un règlement, attendu que la force des choses la réaliserait d'elle-même.

« Une autre question, poursuit M. le Ministre, d'un caractère plus général, a été soulevée en même temps. Convient-il de poser des règles fixes, d'après lesquelles les grades en théologie, pris à l'étranger, seraient reconnus comme équivalents des grades français? Il m'a semble qu'en cette matière il y aurait de sérieux inconvénients à procéder par règles générales. Il est des Ecoles libres de théologie, celles de la Suisse française, qui n'exigent pas de leurs étudiants le baccalauréat ès-lettres ; ce grade est, au contraire, exigé par les Facultés françaises de théologie, qui y voient, avec raison, la garantie pour les futurs pasteurs, d'une culture littéraire qu'elles jugent indispensables. Je ne saurais cependant m'interdire, pas plus pour cet ordre d'études que pour les autres, l'admission des équivalences. Mais elles doivent être jugées par espèces, et la décision doit s'inspirer des caractères propres à chaque espèce... »

Vous applaudirez comme nous, Messieurs, au noble langage du Ministre, soucieux, d'une part, de favoriser le recrutement du corps pastoral, eu égard aux nombreuses Eglises vacantes qui lui sont signalées, et assez respectueux, d'autre part, des traditions de notre Eglise et de son glorieux passé, pour désirer maintenir à un niveau élevé la culture intellectuelle de ses conducteurs.

C'est de ce double sentiment que nous nous sommes inspirés nous-mêmes, chaque fois que nous avons eu à délibérer sur des demandes d'équivalence dont l'examen nous était soumis. Nous avons généralement donné un avis favorable à celles qui, accompagnées de titres sérieux, nous étaient faites par des étrangers. Par contre, nous avons refusé de nous rendre complices de la désertion par nos jeunes Français des études classiques dont le baccalauréat est la sanction. D'autre part enfin, nous n'avons pas hésité de solliciter la dispense du baccalauréat ès-lettres même pour des Français, alors qu'il s'agissait de régulariser la situation d'hommes que leur âge, les longues années dépensées au service de l'Eglise, désignaient à notre

sollicitude, et dont le ministère, utile et souvent glorieux, justifiait, *honoris causa*, une semblable exception.

Nous avons également accueilli avec une profonde satisfaction le décret du 28 décembre 1885, qui, sans encore leur en conférer le nom, crée au sein de notre pays des universités régionales, en réunissant en un faisceau les Facultés des divers ordres et en multipliant les rapports que leurs membres sont appelés à soutenir entre eux, dans le double intérêt du progrès de la science et des facilités offertes aux étudiants. Pour ce qui concerne la part d'autonomie que ce même décret accorde à chaque Faculté, telles que l'institution d'assemblées délibérantes, l'élection du doyen, et une série d'autres arrangements destinés à donner plus de vie à ces corps, en augmentant leur responsabilité, nous avions, à vrai dire, devancé les instructions ministérielles. Le décret du 28 décembre n'a fait que consacrer officiellement des rouages et un régime qui, chez nous, fonctionnaient déjà à titre officieux.

Toutes les mesures libérales qui, depuis dix ans, ont été soumises aux délibérations des corps universitaires, par les hommes éminents qui se sont trouvés à leur tête, la décentralisation administrative, l'ouverture des cours libres, la réforme du baccalauréat ès-lettres, la création d'enseignements nouveaux, ont rencontré, dans nos délégués au Conseil général des Facultés, au Conseil académique, au Conseil supérieur de l'instruction publique, des défenseurs énergiques et convaincus. « Vous êtes notre avant-garde, » faisait l'honneur de nous dire le haut fonctionnaire qui, à cette heure, après M. Du Mesnil, après le regretté M. Dumont, dirige l'enseignement supérieur avec une si rare compétence et une si claire intuition de ses intérêts véritables.

« L'avant-garde ! » Ah ! bien petite et bien modeste assurément, à côté des Facultés-sœurs avec leurs imposants corps d'armée ; un peu aventureuse parfois, un peu perdue peut-être, eu égard à l'allure prudente de l'Université, cette *alma mater* à laquelle nous sommes passionnément attachés. Ne pas reculer devant les initiatives hardies et les responsabilités incommodes ; savoir se mettre en travers de l'opinion publique quand

on la juge mal conseillée ou aveuglée par des préjugés séculaires; comprendre que toute règle extérieure, pour être efficace, doit s'appuyer sur une forte discipline interne; que les autorités les plus respectées sont celles qui sont librement consenties; que les progrès matériels et intellectuels sont illusoires sans une sérieuse éducation morale : si c'est, dans ces dispositions, que consiste notre rôle d'avant-garde, vous conviendrez, Messieurs, que nous n'y avons pas le moindre mérite. Ne sont-elles pas l'héritage d'honneur et de vaillance que nous ont légué nos pères ; n'est-ce pas l'exemple que nous a laissé l'école de Strasbourg dont nous nous appliquons ici à faire revivre l'esprit et à perpétuer le souvenir ?

Non, véritablement, nous n'avons aucun mérite d'être les représentants d'une noble tradition de foi et de liberté. Vous le savez bien, d'ailleurs, Messieurs : une seule ambition nous anime, celle de servir utilement notre cher pays, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et de consacrer, avec l'aide de Dieu, à son relèvement, le meilleur de nos forces.

Leçon d'ouverture de M. le professeur Jundt

L'APOCALYPSE MYSTIQUE DU MOYEN AGE

ET LA

MATELDA DE DANTE

I

Il nous est difficile aujourd'hui d'apprécier à sa vraie valeur l'influence que les idées apocalyptiques ont exercée au moyen âge. Notre temps ne diffère pas seulement de ces siècles éloignés par les institutions et les doctrines; il semble que depuis la Renaissance et la Réformation la tendance générale de l'esprit humain soit devenue nouvelle. Nous étudions les phénomènes du monde visible et leur évolution à travers les âges; nous étudions les besoins religieux de notre époque et nous remontons, à travers les siècles de l'histoire, jusqu'aux origines du christianisme que nous nous efforçons de mieux comprendre de jour en jour; nous vivons dans le présent et dans le passé : vivons-nous aussi dans l'avenir? L'accomplissement du royaume de Dieu sur la terre, la défaite dernière du mal, le jugement divin, le triomphe éternel de la chrétienté glorifiée sous son chef Jésus-Christ, font encore partie assurément de notre foi; mais ces questions ont-elles bien le pouvoir aujourd'hui de déterminer notre pensée religieuse, et l'eschatologie n'est-elle pas à l'arrière-plan des préoccupations dogmatiques de notre temps? Quelques-uns pourront le regretter; pour ma part, je suis moins tenté de le faire, quand je songe que c'est surtout aux époques de grande désespérance ecclésiastique, de corruption morale et religieuse réputée irrémédiable, que les idées apocalyptiques se sont développées. Dans notre action sur la société moderne, nous n'avons pas encore épuisé le trésor de force et de confiance évangé-

liques que nos pères du XVIe siècle nous ont légué; nous ne sommes pas encore près de détourner les yeux de notre génération et de lui appliquer la parole découragée de l'apôtre : « Le monde entier est plongé dans le mal. » (1 Jean 5, 19).

Le moyen âge aussi a connu des époques où l'esprit apocalyptique ne s'est point manifesté, où l'attachement aux institutions existantes n'avait encore reçu aucune atteinte dans la conscience des fidèles. Un des caractères distinctifs de la piété de cette période est l'union étroite qui existe entre l'idéal social et l'idéal religieux. Tout réveil religieux est en même temps une réforme sociale; tout nouvel ordre qui se fonde est un nouvel essai de réaliser l'idéal chrétien à la fois dans la conscience et dans la vie extérieure, un nouveau chemin vers le ciel et un nouveau rapport avec le « monde. » Aux uns la méditation solitaire au milieu des forêts et des montagnes, aux autres la communauté de vie et de prière du cloître; aux uns les austérités de la réclusion cellulaire, aux autres le libre apostolat du mysticisme et de la pauvreté parmi le peuple. Or, au commencement du moyen âge, pas d'idéal religieux, pas d'idéal social nouveaux. Les jeunes nations germaniques et romanes, qui se constituent sur les ruines de l'empire d'Occident, subissent les traditions séculaires de la société qui disparaît; l'Église, telle qu'elle s'est constituée dans les derniers temps de l'empire sous l'hégémonie spirituelle de l'évêque de Rome, entreprend leur éducation religieuse; l'empire lui-même, qui n'avait jamais disparu en principe, bien qu'il eût cessé d'exister en fait, se reconstitue dès que les circonstances le permettent. C'est le petit-fils du vainqueur de Poitiers et le bienfaiteur de la papauté, Charlemagne, qui fait revivre en Occident l'empire chrétien de Constantin et de Théodose : abri provisoire, légué par le passé, sous lequel se continue l'évangélisation de la nouvelle société barbare par l'épiscopat et le monachisme. Du Ve au IXe siècle, aucun mouvement apocalyptique ne se produit dans l'Église, occupée tout entière au travail de son élaboration intérieure.

Il n'en est plus de même au siècle suivant. L'empire de Charlemagne s'est écroulé, en partie sous les efforts de l'évêque de Rome, auquel le lien féodal qui l'assujétissait à l'empereur

avait singulièrement pesé depuis que le sentiment d'une destinée plus haute s'était éveillé en lui. Mais la création de Charlemagne n'est pas seule à s'effondrer vers la fin du IXe siècle. Le triomphe de l'anarchie féodale devient aussi funeste à l'Église qu'à l'empire; la papauté tombe pour plus d'un demi-siècle sous le joug dégradant de l'aristocratie romaine; elle entre dans cette lugubre période de son histoire, que la tradition populaire a symbolisée sous la figure de la papesse Jeanne. Elle se fût difficilement relevée de sa déchéance morale, sans le concours de deux facteurs historiques, dont l'apparition au Xe siècle a été de la plus haute importance pour le développement ultérieur de l'Église au moyen âge : l'un a été la reconstitution de l'empire romain en Allemagne dans la famille des ducs de Saxe; l'autre la création, dans le sein du vieux monachisme bénédictin, d'une congrégation de couvents fortement centralisée, d'un ordre capable d'entreprendre avec énergie, après les temps d'anarchie politique et ecclésiastique qu'on venait de traverser, la réforme de la hiérarchie sacerdotale, depuis la base jusqu'au sommet. Cet ordre, c'est celui de Cluny (1). Grâce à l'assistance successive du nouvel empire germanique et du monachisme bénédictin régénéré, la papauté s'élève dans l'espace d'un siècle au rang de la première puissance religieuse et sociale de la chrétienté. Le monachisme de Cluny rend à la papauté et à la chrétienté occidentale tout entière un service inappréciable : il lui donne un nouvel idéal, en rapport avec les besoins nouveaux qui se sont éveillés dans l'Eglise au milieu des désordres de la décadence carlovingienne, et que l'inquiétude qui se manifeste dans les esprits au sujet d'une fin prochaine du monde contribue encore à exalter.

Cette inquiétude qui s'empare des consciences, est un des premiers symptômes du réveil qui se prépare (2). L'Eglise s'est souillée de tant de crimes dans son contact avec le monde, la société civile est tombée dans une si effrayante dissolution

(1) V. surtout H. Greeven, *Die Wirksamkeit der Cluniacenser auf kirchl. u. polit. Gebiet im 11. Jahrh.*, Wesel 1870.

2) V. les textes chez Gieseler, *Lehrb., der Kirchengesch.*, Bonn 1846, II, 1, 267 ss.

morale, que le jour du châtiment ne peut plus tarder à venir. « L'arrivée du Seigneur est imminente », dit un concile de l'an 909 ; il apparaîtra dans l'éclat terrifiant de sa majesté. Alors les pasteurs se présenteront avec leurs troupeaux devant la face du Pasteur éternel (1). » Vers la fin du siècle, ces manifestations de l'esprit apocalyptique se multiplient. En 960, un ermite répand ses effrayantes prédictions en Franconie ; quelques années plus tard, une éclipse de soleil frappe de terreur les soldats d'Othon I qui guerroyaient en Calabre : ils croient le jour du jugement venu. L'idée d'une prochaine apparition de l'Antéchrist « avait envahi le monde presque tout entier », dit un auteur contemporain (2). Les uns attendaient les gran-

(1) *Concilium Troslejanum* (Trosly près Soissons), *præfatio* : Iniquitates nostræ multiplicatæ sunt super caput et delicta nostra creverunt usque ad celos. Fornicatio et adulterium, sacrilegium et homicidium inundaverunt et sanguis sanguinem tetigit. . Episcopi dicimur, sed episcopale officium non implemus. Ministerium predicationis relinquimus... dum jam jamque adventus imminet illius in majestate terribili, ubi omnes cum gregibus suis venient pastores in conspectum pastoris æterni... Quid sumus acturi, hic pastores vocati, illic sine ovibus venientes quæ valeant præsentari ? (Mansi XVIII, 265 s.)

(2) *Abbonis abbatis Floriacensis Apologeticus ad Hugonem et Robertum reges Francorum* (écrit vers 998) : De fine quoque mundi coram populo sermonem in ecclesia Parisiorum adolescentulus (Abbon était né vers 945) audivi, quod statim finito mille annorum numero Antechristus adveniret, et non longo post tempore universale judicium succederet : cui prædicationi ex Evangeliis ac Apocalypsi et libro Danielis qua potui virtute restiti. Denique et errorem qui de fine mundi inolevit, abbas meus b. memoriæ Richardus sagaci animo propulit, postquam literas a Lothariensibus accepit, quibus me respondere jussit. Nam *fama pæne totum mundum impleverat*, quod quando annunciatio dominica in parasceue contigisset, absque ullo scrupulo finis sæculi esset (*in Gallandii Bibl. veter. PP.* XIV, 141, Venise, 1788). — « Que résulte-t-il de tout cela, se demande M. J. Roy (*L'an mille*, Paris 1885, 181) ? Qu'il y avait eu à Paris et en Lorraine quelques illuminés que l'Apocalypse tourmentait, mais qu'il ne devait plus en rester à l'époque où Abbon écrivait son Apologie, puisqu'il nous apprend en 998 qu'il avait heureusement dissipé leur erreur (qua potui virtute restiti ?) et qu'en réalité nous n'en trouvons plus trace dans la seconde moitié du dixième siècle. » La phrase latine que nous soulignons paraît avoir échappé à l'attention de M. Roy, qui n'en fait aucun usage. Venant d'un auteur contemporain, adversaire des croyances apocalyptiques, elle me paraît prouver que ces croyances étaient bien plus répandues au dixième siècle que ne le pense M. Roy, sans toutefois se rapporter à une date unique et précise, ainsi qu'on l'a cru pendant longtemps, question que M. Roy a pleinement élucidée dans son livre.

des catastrophes pour l'année 992 où l'Annonciation devait coïncider avec le Vendredi saint, les autres pour l'an mille : cette dernière prophétie fut annoncée au peuple dans une des églises de Paris. En attendant que le monde prenne fin, les processions, les pèlerinages se multiplient ; partout on répare les églises et les couvents, et on en construit de nouveaux (1). A quoi bon garder les biens de ce monde périssable et trompeur, qui ont été pour les fidèles l'occasion de tant de péchés? Quel meilleur usage en pourrait-on faire que de s'en dépouiller pour gagner le ciel?

Cependant les années se succèdent sans que les cieux et la terre soient ébranlés. Le onzième siècle commence, mais l'inquiétude des esprits dure encore. En 1010, à la nouvelle que les Turcs auraient pris Jérusalem, en 1033 (l'an mille après la Passion), pendant la plus terrible famine du siècle, les craintes reparaissent (2). Elles ne se dissipent que devant la radieuse espérance de réaliser ici-bas, par une réforme radicale de la piété individuelle et des institutions ecclésiastiques, ce royaume céleste dont on avait attendu avec tant d'angoisse la manifestation surnaturelle. La chrétienté reprit courage quand elle vit une élite de croyants prendre résolûment en main cette œuvre de réforme ; elle se passionna bientôt pour leur entreprise, attirée par la vie sainte et laborieuse que ces hommes menaient dans leurs cloîtres, car ces hommes étaient des moines. Depuis des siècles on avait vu des moines s'établir dans les solitudes pour y vivre dans le recueillement et le travail ; mais il semblait, après le spectacle qu'on avait eu des corruptions du monde, qu'on se rendait compte pour la première fois de l'excellence de leur genre de vie, comparé à celui des enfants du « siècle ». Les prêtres et les évêques, le chef même de la hiérarchie, n'avaient que trop subi la contagion des mœurs du temps ; seuls les moines, surtout ceux de la nouvelle congrégation, paraissaient s'être tenus à l'abri des souillures du monde. Aussi, de toutes parts, les fidèles tournant le dos à leur existence passée, se pressent à la porte des monastères ; les pratiques ordinaires du culte ne leur suffisent plus :

(1) J. Roy, o. c., 158 s.
(2) J. Roy, o. c., 179, 183.

ils aspirent à la vie austère des « religieux » ; ils veulent être admis, ne fût-ce qu'en qualité de frères lais, dans un de ces asiles de la piété et de la fraternité chrétiennes au milieu des vicissitudes de ce monde, dans une de ces retraites silencieuses qui leur apparaissent comme autant de portes ouvertes ici-bas sur le ciel. Point de sectes hérétiques, point de rêveries apocalyptiques pendant cette époque, mais une extension extraordinaire du monachisme. Tous ces ermitages qui se fondent, tous ces ordres nouveaux qui naissent et grandissent dans l'espace d'un siècle et demi, témoignent de l'enthousiasme des populations pour un genre de vie qui restera l'idéal de la piété chrétienne jusqu'à la fin du moyen âge.

Mais si l'enthousiasme populaire s'attache ainsi depuis le commencement du XIe siècle aux formes religieuses de la vie monacale, la grande œuvre sociale que le monachisme poursuit depuis cette époque, éveille également dans le monde laïque les sympathies et les espérances les plus vives. Réunir toutes les nations chrétiennes en une grande famille subordonnée directement au souverain pontife, comme les maisons de l'ordre de Cluny étaient soumises à l'archiabbé de la maison-mère, transformer ainsi la chrétienté occidentale en une vaste cité de Dieu ayant à sa tête le vicaire même de Jésus-Christ, faire du pape le dépositaire par droit divin de toute puissance politique et ecclésiastique en ce monde, l'arbitre des conflits entre les princes, en un mot le chef suprême du peuple de Dieu, qui, nouveau Josué, décrète dans tous les pays la guerre sainte de l'Eternel contre les ennemis de la foi : tel est le plan grandiose que le monachisme de Cluny et les autres ordres qui s'associèrent à son activité ecclésiastique, s'efforcèrent de réaliser dans la société du XIe siècle. A l'idéal vieilli de l'empire chrétien, ils substituent celui de la théocratie pontificale, représentant au-dessus des divisions de la politique, l'unité idéale du monde chrétien, profondément enracinée encore dans la conscience des peuples et dont le nouvel empire germanique, fortement diminué dans son étendue, ne pouvait plus être l'expression.

Cet idéal n'était pas réalisable dans la situation où se trouvait la hiérarchie sacerdotale vers le milieu du XIe siècle. D'un côté un clergé inférieur, généralement ignorant et avide, attaché

au monde par les liens du mariage et les intérêts de la vie de famille, ou bien, s'il observait le célibat, donnant trop souvent aux fidèles l'exemple le moins édifiant; de l'autre, un clergé supérieur profondément engagé par ses possessions temporelles dans l'organisme de la société féodale, des évêques placés dans la dépendance immédiate du souverain dont ils reçoivent l'investiture en échange du serment d'hommage; au sommet de la hiérarchie, une papauté restreinte dans son indépendance par les droits de suzeraineté que l'empire revendique sur Rome dès qu'il en a la force, et paralysée dans son développement par son origine même, par l'influence que la société civile, la noblesse romaine et l'empire, s'attribue sur l'élection pontificale; à tous les degrés de la hiérarchie, la simonie, le trafic à prix d'argent des charges spirituelles, c'est-à-dire un affaiblissement général du sentiment de la dignité et des devoirs du sacerdoce. Si l'idéal de Cluny devait se réaliser, c'est par une réforme radicale de la hiérarchie qu'il fallait commencer. Cette réforme, les grands papes de l'école cluniste, les Léon IX, les Grégoire VII, les Urbain II, l'entreprirent avec une énergie soutenue. Décret sur l'élection pontificale, désormais réservée au seul clergé romain; interdiction de la simonie, du mariage des prêtres, de l'investiture ecclésiastique donnée par un laïque; en outre, transformation des chapitres séculiers en chapitres réguliers, c'est-à-dire en communautés monastiques soumises à la règle de saint Augustin — transformation poursuivie par des hommes tels que Gerhoh de Reichersperg et Norbert de Gennep, le fondateur de l'ordre des chanoines de Prémontré; — toutes ces réformes procèdent du même esprit et tendent au même but : rupture de toutes les entraves qui lient le clergé à la société civile, rupture entre l'Église et le monde; c'est la réforme monastique de la hiérarchie préparant l'établissement de la théocratie des papes.

Cet immense effort n'aboutit pas à un résultat définitif; l'Eglise ne put être entièrement détachée du monde; aussi n'arriva-t-elle jamais à le dominer complétement. L'œuvre entreprise par le parti cluniste devait tôt ou tard se heurter à une difficulté que dans l'ardeur du premier enthousiasme on ne paraît pas avoir aperçue. Je me figure difficilement l'Eglise

du XIe et du XIIe siècle se dépouillant spontanément de ses possessions temporelles pour ne plus vivre que des oblations volontaires des fidèles. La question des biens ecclésiastiques, quand elle se présenta, devait opposer à cette réforme du clergé par l'esprit monacal un obstacle insurmontable. Sans possessions et sans privilèges temporels, pas d'avenir certain, pas de moyens de défense assurés pour l'Eglise au milieu d'une société qui sortait à peine de la barbarie; mais, d'un autre côté, comment s'affranchir du monde si l'on conservait de riches domaines et des prérogatives civiles auxquels étaient attachées la plupart des obligations temporelles du droit féodal? Renoncer à des biens qui étaient pour l'Eglise une cause de sujétion, conquérir l'absolue indépendance par la pauvreté volontaire et dominer désormais le monde par le seul ascendant d'une puissance morale entièrement désintéressée des choses d'ici-bas, telle eût été la dernière conséquence du principe réformateur posé par le monachisme de Cluny, si l'idéal l'avait emporté sur la réalité. Un moment l'Eglise parut s'engager dans cette voie. Avant d'entreprendre à travers l'Italie et la France la course triomphale qui devait le conduire à Clermont, Urbain II avait fait décréter par le concile de Melfi (1090) que les ecclésiastiques devaient rendre aux laïques les bénéfices qu'ils en avaient reçus, plutôt que de laisser aux laïques un droit quelconque sur eux, ce qui serait contraire à la dignité de l'Eglise; comme conséquence de cette mesure, il fit défendre par le concile de Clermont (1095) à tout membre du clergé, prêtre ou évêque, de prêter encore à l'avenir le serment d'hommage à un laïque (1). — Ce fut un moment unique dans l'histoire de la papauté et de l'Eglise: toutes les classes de la société chrétienne, remuées par l'appel du souverain pontife, s'enrôlent sous la bannière papale pour aller conquérir la Terre-Sainte; et au-dessus de cet immense mouvement des peuples qui ne

(1) *Concilium Melfitanum, canon 11* : Ne gravamen aliquod sancta patiatur Ecclesia, nullum jus laicis in clericos esse volumus et censemus... Quod si forte clericorum aliquis cujuslibet laici possessionibus usus fuerit, aut vicarium qui debitum reddat, inveniat, aut possessione cadat, ne gravamen Ecclesiæ inferatur. — *Concilium Claromontanum*, canon 17 : Ne episcopus vel sacerdos regi vel alicui laico in manibus ligiam fidelitatem faciat (Mansi, XX, 723, 817).

connaissent plus qu'un seul chef, retentit la voix d'Urbain II proclamant l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis du monde et annonçant que l'Eglise est prête à tous les sacrifices plutôt que de renoncer à ce principe. Jamais la papauté ne fut plus près de son idéal ; elle me paraît plus grande, au point de vue spirituel, sous Urbain II que sous Innocent III et Innocent IV, à l'époque de ses plus grands triomphes politiques.

Et cependant ce n'était là qu'un beau principe qui ne devait jamais descendre des hauteurs de la théorie pure. Quand Pascal II demanda en 1111 au clergé d'assurer la liberté de l'Eglise en renonçant à tous les fiefs et privilèges reçus des princes depuis Charlemagne, sa proposition échoua contre l'opposition de l'épiscopat, et quelques années plus tard, en 1122, la grande lutte pour l'indépendance de l'Eglise, la querelle des investitures soulevée par Grégoire VII, se terminait par un compromis. Le temps des fières déclarations de principe était passé ; la réalité, avec ses besoins légitimes d'un côté, et malheureusement aussi avec ses ambitions mondaines de l'autre, l'emportait sur le haut idéal de liberté et de renoncement que l'âge précédent avait entrevu. L'Eglise obtenait par le concordat de Worms le droit d'élire et d'investir les évêques ; mais en les soumettant à l'obligation de l'hommage féodal prêté au souverain, elle sacrifiait leur indépendance : à cette condition elle put conserver ses biens. Le principe d'Urbain II était abandonné pour toujours par la papauté.

Or, que devient une société qui, dans l'intérêt de son existence matérielle, cesse de vouloir réaliser jusqu'au bout le haut idéal qu'elle a déclaré elle-même indispensable à son développement spirituel ? Elle assure certainement sa stabilité dans le monde ; elle peut, si les circonstances s'y prêtent, remporter encore de grands triomphes extérieurs. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un pareil renoncement est une défaillance, un premier et grave symptôme de décadence intérieure. C'est un aveu que la hiérarchie, telle que le monachisme l'a trouvée constituée, ne veut pas le suivre jusqu'au bout dans la voie de l'abnégation et de l'indépendance qu'il a ouverte devant elle, qu'elle est réfractaire au fond à la réforme à laquelle il l'invite pour la régénérer à son image. De là ces plaintes persistantes

sur la corruption morale du clergé, qu'on retrouve chez les écrivains ecclésiastiques du XIIe siècle, tout aussi bien que chez ceux des temps antérieurs. Ces biens temporels, que l'Eglise avait conservés et qu'elle augmentait sans cesse, avec leur cortège inséparable de préoccupations mondaines, d'intrigues et de litiges, s'ils assurèrent sa sécurité extérieure, ont été pour elle une cause persistante de décadence intérieure qu'aucune réforme n'a pu enrayer. Une tradition populaire qui traverse le moyen âge ne faisait qu'exprimer le sentiment de la chrétienté sur ce point, lorsqu'elle racontait qu'au moment où le pape Sylvestre avait reçu de Constantin la prétendue donation qui jetait les fondements de la puissance terrestre du saint-siège, on avait entendu dans les airs la voix plaintive des anges qui s'écriaient : « Aujourd'hui le poison a été répandu dans l'Eglise (1) ! »

Le monachisme cependant ne désespéra pas immédiatement de la hiérarchie. Il continua à lui présenter, dans ses exhortations écrites comme dans la vie de ses représentants les plus distingués, l'idéal de pureté et de désintéressement dont elle s'écartait de plus en plus. Le vrai chef de l'Eglise, vers le milieu du XIIe siècle, a été un moine, saint Bernard, le prédicateur de la seconde croisade (1153). L'enthousiasme qui avait éclaté à Clermont s'était réveillé à Vézelay et à Spire ; mais l'événement avait infligé un cruel démenti aux espérances de la chrétienté. A quelle cause attribuer ce revers? Dieu aurait-il abandonné son Eglise et désavoué son représentant ? La lugubre nouvelle eut un retentissement considérable dans la chrétienté ; pour la première fois, le doute s'éleva dans le cœur des fidèles sur la mission providentielle de la papauté : les triomphes des musulmans étaient sa propre défaite (2). C'est saint Bernard qui raffermit pour un temps

(1) *Fratris Joh. de Parisiis doctoris theol., ord. frat. præd., Tractatus de potestate regia et papali*, s. l. et a., 15e s. (Bibl. nat. E, 2011 inv.), 4°, f° 31 b : Quod vero Deo displicuerit (Constantini donatio), ex hoc sumitur argumentum, quod legitur in vita b. silvestri pape quod in donatione illa audita est vox angelorum dicentium in aere : hodie in ecclesia venenum effusum est.

(2) Cf. H. Reuter, *Gesch. d. relig. Aufklærung im Mittelalter*, II, 26, Berlin 1877.

la tiare ébranlée sur la tête de l'évêque de Rome. Malgré tant de calamités il ne doute pas un instant du droit divin des papes à la théocratie universelle ; mais cette papauté théocratique, il la veut humble et recueillie, détachée des biens de la terre et débarrassée des affaires mondaines, affranchie de tout esprit d'intrigue ou de violence et ne régnant sur le monde que par le respect qu'elle inspire. Dans son admirable livre *De la Considération*, il la convie, et toute la chrétienté avec elle, à un sérieux examen de conscience après les revers qu'elle a subis, et qui sont un châtiment de Dieu. Il lui signale avec la liberté d'une conscience religieuse affranchie de tout intérêt terrestre, les défauts auxquels elle doit porter remède pour mériter la place qu'elle occupe dans l'Eglise. C'est à son disciple Eugène III qu'il s'adresse :

L'apôtre Pierre, dont tu es le successeur, apparaissait-il aussi chargé de pierres précieuses, couvert d'or et de soie, monté sur un cheval blanc et accompagné d'une bruyante escorte de soldats et de serviteurs ?... Saint Pierre ne t'a rien légué de pareil, lui qui a dit : Je n'ai ni or ni argent : ce que j'ai, je te le donne »(1) ! Pauvreté et humilité, telle doit être la devise du souverain pontife. « Les rois des nations dominent sur elles, a dit le Christ ; qu'il n'en soit pas de même chez vous. Que celui qui veut être le plus grand parmi vous, soit votre serviteur. Telle est la loi imposée par le Seigneur aux apôtres. Préside donc pour te rendre utile, pour servir et non pour commander... Il n'est pas de poison que je craigne plus pour toi que le désir de dominer. Essaie de réunir ces deux choses, l'apostolat et la domination, et il te faudra abandonner l'une des deux, sinon tu les perdras toutes deux ensemble (2). »

Parole profonde, dont l'histoire ultérieure de l'Église devait être le commentaire.

(1) *De consideratione libri V ad Eugenium III*, l. IV, § 3 ; l. II, § 6 (*S. Bernardi opp. edd. Mabillon*, Paris 1719, f°, I, 443, 425).

(2) *Ibid.* l. III, § 1 ; l. II, § 6 : I ergo tu et tibi usurpare aude aut dominans apostolatum aut apostolicus dominatum : plane ab alterutro prohiberis. Si utrumque simul habere voles, perdes utrumque (p. 432, 425).

II

Ce qui chez saint Bernard n'est qu'une menace, devient prophétie chez sainte Hildegarde († 1178) (1). Saint Bernard espérait encore voir la hiérarchie ecclésiastique se convertir à sa voix; les pressantes exhortations qu'il lui adresse, il les croit suffisantes pour opérer cette transformation. L'abbesse mystique de Bingen ne partage point cet espoir. L'état de l'Église lui paraît sans remède; tout ce qu'elle attend de l'avenir, ce sont de terribles calamités envoyées par Dieu pour châtier la chrétienté (2). Les ecclésiastiques indignes disparaîtront dans la tourmente (3); le clergé perdra ses richesses (4); l'empire et le saint-siège, déchus dans l'impiété et la corruption morale, s'écrouleront ensemble (5); et sur les ruines de l'ancienne société chrétienne, bouleversée par la guerre, les rapines des princes, l'insurrection populaire et l'hérésie (6), apparaîtra un peuple de Dieu nouveau, peu nombreux comme au temps d'Elie, un peuple de prophètes illuminés du Saint-Esprit, vivant dans la pauvreté et la solitude à l'exemple des ermites (7). Mais cette ère de bonheur sera courte. Immédiatement après viendront les derniers temps, l'Antéchrist et la per-

(1) J. Dahl, *Die h. Hildegardis*, Mainz 1832; J. Ph. Schmelzeis, *Das Leben u. Wirken der h. Hildegardis*, Freibg. i. B. 1879; W. Preger, *Gesch. d. deutschen Mystik im Mittelalter*, Leipz. 1874, I, 13 ss. — *S. Hildegardis abbatissæ opera omnia*, chez Migne, *Patrologiæ cursus completus*, vol. 197, Paris 1855.

(2) Voir surtout ses lettres à l'empereur Conrad IV, et aux ecclésiastiques de Cologne, de Trèves et de Kirchheim (lettres 26, 58, 49 et 52 chez Migne, p. 185. 244. 254 et 269), et la dernière vision du *Liber divinorum operum simplicis hominis*, p. III, vis. X, (Migne, p. 997 ss.)

(3) Lettre 52, p. 270 D, 271 A et C.

(4) Lettre 26, p. 185 D; lettre 49, p. 256 C; lettre 52, p. 270 D; *Liber div. oper.* III, vis. X, § 16, p. 1018 A ss.

(5) *Liber div. oper.* III, vis. X, § 25, p. 1026 C et D; lettre à Anastase IV (lettre 2 chez Migne), p. 152 B.

(6) Voir la vision des cinq animaux qui personnifient cinq périodes de tribulations pour l'Eglise, *Scivias*, III, vis. XI, p. 709 ss. et l'explication de cette vision *Liber div. oper.* III, vis. X, p. 1017 A, 1019 D, 1023 C, 1027 D et 1034 B; lettre 49 p. 256, C; lettre 52, p. 270 D; lettre 48, p. 249 D.

(7) Lettre 49, p. 256 D, 257 A et B (comp lettre 48, p. 252 A, et lettre 26, p. 185 D); *Liber div. oper.*, III, c. 20, p. 1022 B ss, 1027 C.

sécution des fidèles, le martyre d'Hénoch et d'Elie redescendus du ciel pour témoigner de la vérité, enfin le jugement divin et la purification du monde par le feu (1).

Tel est le tableau qui se déroule devant les yeux d'Hildegarde, sous les formes symboliques, parfois très obscures, dont elle revêt sa pensée (2). Nous assistons ici à une importante évolution du monachisme. Uni jusque-là par une étroite solidarité au développement de la hiérarchie ecclésiastique, il commence chez Hildegarde à séparer sa cause de celle d'un clergé irrémédiablement corrompu et à reléguer dans l'avenir la réalisation d'un idéal qui ne trouve plus sa place dans l'état présent de l'Église. Cette évolution domine toute l'histoire religieuse des derniers siècles du moyen âge. Elle n'est pas un fait isolé, mais se rattache à la désaffection croissante qui se manifeste depuis le milieu du XIIe siècle, à l'endroit du clergé et de la papauté, parmi les populations chrétiennes. A l'enthousiasme d'autrefois a succédé un désenchantement dont la littérature profane porte la trace. Aussi, quand la première grande hérésie populaire qui désola l'Église du moyen âge, le catharisme, fit son apparition dans l'Orient de l'Europe, trouva-t-elle dans les contrées occidentales un terrain parfaitement préparé pour la recevoir. Ces sectaires frappaient les esprits par le spectacle du plus complet détachement des biens matériels de ce monde; leur rigorisme ascétique, basé sur le dualisme métaphysique entre l'esprit et la matière, contrastait singulièrement avec le relâchement moral et l'avidité du clergé. Hildegarde connaît ces « hommes au visage pâle, » couverts de vêtements misérables et marchant la tête rasée, en signe de pénitence; elle les a vus doux et paisibles dans leurs mœurs, observateurs inflexibles de leur vœu d'abstinence; néanmoins, c'est en eux qu'elle signale les auteurs d'une des tribulations les plus redoutables que l'Église devra traverser. Cette sainteté qui les

(1) *Liber div. oper.*, III, vis. X, §§ 31-37 (p. 1031-1036);

(2) Je n'examine point ici la question encore controversée de l'authenticité des écrits de sainte Hildegarde. (Voir Preger l. c.; Schmelzeis, *Die Werke der h. Hildegardis u. ihr neuester Kritiker* in *Histor. polit. Blætter*, vol. 76, Munich 1875, 604 s., 659 s.) Si le style de ses lettres et de ses discours prophétiques dénote une main étrangère, il me paraît difficile de ne point lui attribuer les idées qui en forment le fond, ce qui seul importe ici.

distingue, n'est à ses yeux qu'un masque que Satan leur a momentanément imposé, pour mieux tromper les fidèles. Quand ils auront ainsi capté la faveur des princes, ils leur diront : « Pourquoi garder auprès de vous ces ecclésiastiques, qui souillent la terre entière de leurs injustices et de leurs impuretés? Ce sont des ivrognes et des débauchés, des sacrilèges, qui ont trafiqué à prix d'argent de leur charge : si vous ne les chassez d'auprès de vous, toute l'Église périra. » Et les princes chasseront les prêtres et les docteurs, ils s'empareront de leurs richesses corruptrices, et l'affliction de l'Église ne cessera que lorsqu'elle sera purifiée de ses souillures (1). — Hildegarde ne se trompait pas. L'apparition de l'hérésie populaire au XIIe siècle, et la rapide extension qu'elle devait prendre depuis le commencement du siècle suivant, a été pour l'Église un châtiment, un signe que les populations se détournaient de plus en plus d'un organisme social, envahi par la mondanité, pour suivre leurs propres voies, pour réaliser à leur manière, et souvent à travers bien des égarements, l'idéal du royaume de Dieu auquel l'Eglise officielle ne leur paraissait plus donner satisfaction. Ces sectes nombreuses, qui naissent depuis la fin du XIIe siècle, quelque différentes qu'en soient les doctrines, se rencontrent cependant dans une commune aversion pour l'Église constituée, et dans une commune espérance en un avenir meilleur où le Saint-Esprit guidera directement la chrétienté régénérée, avenir qu'elles s'attribuent la mission d'inaugurer sur la terre. L'enthousiasme messianique pour la théocratie pontificale, né du grand réveil religieux du XIe siècle, transformé par la déception que le régime papal inspire, devient l'espérance apocalyptique que les âmes altérées de sainteté et d'idéal se transmettront pendant les derniers siècles du moyen âge.

A ces âmes ardentes il faut, au milieu du malheur des temps, une piété plus haute que celle dont l'Église se contente ; il leur faut la communion immédiate avec Dieu, et c'est dans le mysticisme qu'elles la trouvent. En même temps, elles aspirent à un idéal social plus élevé que celui dont l'Église leur montre la réalisation, et c'est dans l'avenir qu'elles le placent.

(1) Lettre 48, p. 250 A ss.

La réunion de ces deux éléments constitue le mysticisme apocalyptique qui traverse les derniers siècles du moyen âge et qui résume les aspirations religieuses et sociales les plus élevées de la société ecclésiastique à son déclin. A cette tendance appartient Hildegarde, et avec elle la fraction réformatrice du monachisme qui a poursuivi pendant cette époque, à travers les vicissitudes les plus diverses, la réalisation de son but idéal : la victoire remportée sur le monde par l'humilité et la pauvreté.

Sainte Elisabeth de Schœnau († 1165) (1), contemporaine d'Hildegarde, partage entièrement ses principes ecclésiastiques et religieux. Elle aussi trouve dans l'illumination immédiate du Saint-Esprit la satisfaction de sa piété ardente. Vivant dans un commerce journalier avec les anges, elle leur demande des conseils spirituels pour les nombreux laïques et ecclésiastiques qui la consultent comme un oracle ; elle va même jusqu'à leur demander des renseignements historiques sur la date de la mort et de l'assomption de Marie, ou sur le martyre de sainte Ursule et des onze mille vierges. Le tableau qu'elle trace de la corruption de la chrétienté, en particulier de la hiérarchie ecclésiastique, sa description du châtiment divin qui attend le monde, sont encore plus sombres que chez sainte Hildegarde :

« La tête de l'Eglise est malade ; ses membres sont morts. Le siège apostolique est envahi par l'orgueil et l'avarice ; il est rempli d'iniquité et d'impiété. Ceux qui devaient gouverner et conduire mes brebis, les scandalisent et les égarent ; ils trafiquent pour de l'argent maudit des trésors spirituels que j'ai donnés à mon peuple. Amendez-vous, dit le Seigneur, sinon je vous anéantirai et j'effacerai votre mémoire de la terre des vivants (2).

« Voici, dit l'Eternel, j'envoie mon ange pour qu'il vous porte mon message, à vous, chefs de l'Eglise, qui provoquez ma colère. Au lieu d'ôter les péchés du milieu de mon peuple, vous les voilez complaisamment pour de l'or et de l'argent. Mais l'iniquité de la terre est montée jusqu'à moi (3)... Les saints qui entourent mon trône prient chaque jour :

(1) *Die Visionen und Briefe der h. Elisabeth, sowie die Schriften der Æbte Ekbert u. Emecho v. Schœnau, nach den Original-Hss. herausg, v. F. W. E. Roth*, 2e édit., Brünn 1886.

(2) *Liber viarum Dei*, § 15 (p. 113 s.).

(3) *Ibid.* p. 112.

« Seigneur, venge notre sang, car les hommes nous foulent aux pieds avec ignominie. » Mon Fils est descendu dans la sombre vallée du monde, mais les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière. Toute la terre est remplie de sa doctrine, mais vous, vous l'avez oubliée. Je le jure, par ma droite et mon trône, cela ne continuera pas ainsi (1) ! »

Transportée par son ange familier au haut des airs, Elisabeth voit s'abattre du ciel sur le monde une nuée de flèches enflammées « Ce sont les flèches de la colère divine, lui dit l'ange. Elève ta voix avec force et crie à tous les peuples : Malheur ! le monde entier est couvert de ténèbres, le jour de la vengeance divine se lève, le royaume de Dieu est proche ! » Alors elle n'hésite plus. Elle s'était refusée jusque-là à divulguer le secret de sa vie intérieure ; à présent elle révèle ce qu'elle vient d'entendre à son confesseur, l'abbé de Schœnau, et lui permet d'annoncer les châtiments divins dans ses prédications. Le jour marqué par Elisabeth arrive ; mais le glaive de Dieu ne frappe point la terre : la prophétie ne se réalise pas. Comme au temps de Jonas, le Seigneur a désavoué son organe et s'est laissé fléchir pour un temps par les prières de ceux qui se sont repentis, et surtout par les larmes de sa mère, la Vierge Marie, qui, prosternée devant son trône, intercède sans cesse pour les péchés du peuple de Dieu. Et l'ange ajoute : « Si par ses supplications continuelles la Vierge ne retenait pas la colère de son fils, depuis longtemps le monde se serait abîmé dans la perdition (2). » — Mais la vengeance divine n'est qu'ajournée, et bientôt les prophéties menaçantes reparaissent dans la bouche d'Elisabeth. Un châtiment est nécessaire pour purifier l'Eglise ; résolu dans les décrets de Dieu, il peut la frapper d'un moment à l'autre. « Les pasteurs de mon peuple sont appesantis par le sommeil, dit l'Eternel, mais je les réveillerai, et la mort les atteindra ! » Et avec la noble indépendance d'une prophétesse du Seigneur, elle envoie son livre aux évêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, et leur ordonne « de la part de Dieu et de son ange » d'en annoncer le contenu à l'Eglise de Rome et à la chrétienté entière :

(7) *Liber tertius visionum*, § 22, p. 75.

(8) *Liber primus visionum*, § 78, p. 375 s. ; lettre à sainte Hildegarde, *Liber tertius visionum*, § 19, p. 71 s. et § 4, p. 62.

« Lisez et écoutez, recevez avec humilité l'avertissement divin contenu dans ce livre et amendez-vous, car ce ne sont point là des inventions de femmes, mais des paroles dictées par le Dieu tout-puissant (1) ! »

La rupture entre le monachisme réformateur et la hiérarchie officielle qui commence chez Hildegarde et Elisabeth de Schœnau, se consomme chez Joachim de Flore († vers 1202) (2). Le visionnaire calabrais a donné au mysticisme apocalyptique, par sa doctrine de l'Evangile éternel, une formule théorique du plus haut intérêt ; un grand nombre de sectes populaires se la sont appropriée après lui, et pendant un siècle et demi elle a traduit les aspirations religieuses et sociales de la fraction réformatrice du monachisme à laquelle il appartenait. Il est si profondément convaincu de la corruption de l'Eglise existante, de son incapacité radicale à réaliser l'idéal du royaume de Dieu tel qu'il le trouve exprimé dans l'Ecriture, que cette certitude devient chez lui le point de départ de toute une nouvelle conception du développement de la révélation divine. La prophétie apocalyptique, aux allures si impétueuses et si tourmentées chez

(1) *Liber viarum Dei*, § 15, p, 112 ; § 20, 122.

(2) V. surtout : C. U. Hahn, *Geschichte der Ketzer im Mittelalter*, III, p. 72 ss. Stuttgard 1850 ; E. Renan, *Joachim de Flore et l'Evangile éternel* (*Revue des Deux-Mondes* 1866, p. 94 s., et *Nouvelles études d'histoire religieuse*, Paris 1884, p. 217 s.) ; W. Preger, o c., II, p. 191 s. ; le même, *Das Evangelium æternum u. Joachim v. Floris*, München 1874; Reuter, o. c., II, p. 191 s., 356 s. ; H. Denifle, *Das Evangelium æternum u. d. Commission zu Anagni.* (*Archiv für Litteratur-u. Kirchengeschichte des Mittelalters*, I, p. 49 s., Berlin 1885). — *Divini vatis abbatis Joachim liber Concordiæ novi ac veteris Testamenti...*, Venetiis 1519 ; *Psalterium decem chordarum abbatis Joachim in Apocalypsim*, Venetiis 1527. Sont encore inédits : *Enchiridion in Apocalypsin*, *Concordia Evangeliorum*, *Contra Judæos*, *De articulis fidei* (H. Denifle, o. c., p. 94 s). — M. H. Denifle vient de publier (o. c., p. 99 s.) une source très importante pour la connaissance du joachimisme, le procès-verbal de la commission inquisitoriale d'Anagni de l'an 1255, instituée pour examiner l'*Introductorius in Evangelium æternum* du franciscain Gérard de Borgo San Donnino ainsi que les écrits authentiques de Joachim. Ce document présente, dans un texte absolument correct et sûr, et rangés par ordre de matières, des extraits nombreux et caractéristiques de tous les ouvrages susdits de Joachim (sauf le *Contra Judaeos* qui ne s'y trouve point cité). C'est, dit M. Denifle « l'exposé le plus intéressant et le plus riche du système de Joachim qui ait encore été fait jusqu'ici » (o. c., p. 89). Aussi l'avons-nous pris pour base de l'aperçu sommaire que nous donnons ici de la doctrine de l'abbé de Flore.

les deux nonnes des bords du Rhin, devient chez lui la sereine contemplation d'une évolution historique arrêtée en Dieu de toute éternité. De là le calme étonnant de son discours, comparé à celui de ses devancières. Chez lui, aucune indignation, aucune sortie véhémente, aucune condamnation passionnée ; c'est plutôt avec indulgence qu'il juge l'Eglise de son temps, car il sait qu'elle ne peut pas donner plus qu'elle ne donne, puisqu'elle n'est pas, dans le plan de Dieu, l'Eglise parfaite et dernière, la plénitude de la vérité et de la grâce divines manifestée aux hommes.

L'antique prophétie de Joël se trouve à la base de la pensée religieuse de Joachim. « Voici, dit l'Eternel, je répandrai dans les derniers jours mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront. » Cette parole, dit l'abbé de Flore, ne s'est pas encore accomplie ; l'effusion suprême du Saint-Esprit sur les hommes est encore à venir. Les deux périodes que l'humanité a traversées jusqu'ici dans son développement religieux, celles de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, ne sont qu'une préparation graduelle à cette période dernière qui verra l'accomplissement intégral des promesses de Dieu. Il est amené ainsi à formuler sa célèbre théorie des trois âges, dont chacun correspond à l'activité particulière de l'une des trois personnes de la Trinité.

Le premier âge est celui de l'Ancien Testament ou du Père, allant d'Abraham à Jésus-Christ ; l'histoire biblique depuis la création jusqu'à Abraham lui sert d'introduction. C'est l'époque de la loi, c'est-à-dire de la crainte et de la servitude, l'époque de l'enfance religieuse de l'humanité. Au point de vue social, c'est le règne des laïques qui vivent dans les liens charnels du mariage. Le second âge est celui du Nouveau Testament ou du Fils ; l'histoire du peuple d'Israël depuis le prophète Elisée lui sert d'introduction. C'est l'époque de l'Evangile, c'est-à-dire de la soumission filiale et de la vie active, l'époque de la virilité religieuse de l'humanité. Au point de vue social, c'est le règne du sacerdoce, de la hiérarchie ecclésiastique, inauguré par Christ, le sacrificateur suprême. Si le premier âge a duré 42 générations d'après Saint-Matthieu, le second doit avoir une durée égale, ce qui donne pour cette deuxième

période, en comptant trente ans par génération (d'après l'âge qu'avait Jésus quand il a engendré spirituellement ses premiers disciples), un total de 1260 ans, qui répond au nombre de jours que l'Église chrétienne doit passer au désert d'après Apoc. XII, 6. En conséquence, c'est aux environs de l'année 1260, que Joachim place le commencement du troisième et dernier âge, de celui du Saint-Esprit. Immédiatement avant cette date, sur les limites des deux périodes, aura lieu, d'après lui, la première manifestation de l'Antéchrist. De même que le roi Antiochus a persécuté les fidèles de l'Ancienne Alliance vers la fin du premier âge, de même un roi tyrannique, « pire que tous ses prédécesseurs », surgira vers l'époque indiquée et dévastera l'Eglise pendant trois ans et demi. La chrétienté sortira purifiée de cette tribulation, le bon grain sera séparé de la balle, et alors aura lieu l'effusion dernière du Saint-Esprit annoncée par le prophète.

Des formes périssables de l'ancienne Eglise sacerdotale se dégagera une Eglise nouvelle, une société d' « hommes spirituels, » immédiatement guidés par l'Esprit de Dieu. A ces hommes nouveaux, le Saint-Esprit révélera les vérités supérieures qui constituent l'essence de l'Ancien et du Nouveau Testament; à la place de l' « intelligence littérale » de l'Ecriture qui est transitoire, il leur en donnera l' « intelligence spirituelle », la pénétration des derniers mystères et des plus hautes pensées de Dieu, l'enseignement sublime que le Seigneur s'est refusé de communiquer à ses disciples, les trouvant trop grossiers, et qu'il a réservé aux hommes des derniers temps. Cette substance impérissable de l'Ecriture n'est point enfermée dans un livre écrit de main d'homme, c'est l' « Evangile éternel » que tient dans sa main l'ange de l'Apocalypse (XIV, 6) qui vole par le milieu du ciel pour aller évangéliser tous les habitants de la terre. L'Evangile éternel, c'est la loi divine inscrite non plus sur des tables de pierre, mais dans le cœur des hommes, d'après la parole de Jérémie (XXXI, 33); c'est la forte nourriture remplaçant le lait de l'enseignement apostolique (1 Cor., III, 2); c'est la connaissance absolue, sans voiles ni symboles, succédant à la connaissance relative et confuse, obtenue, comme dit l'apôtre, « dans un miroir »; en un mot, c'est la plénitude

de la perfection, abolissant tout ce qui est imparfait et fragmentaire (1 Cor. XIII, 9-12). — Devant cette Alliance dernière, scellée entre les hommes et Dieu par le Saint-Esprit, celle du Nouveau Testament avec ses institutions terrestres, ses sacrements visibles et sa lettre écrite, disparaît quant à sa forme extérieure pour être conservée quant à son essence intime, de même que l'Ancien Testament a trouvé autrefois son accomplissement dans le Nouveau.

Ce troisième et dernier âge est celui du Saint-Esprit, l'ère de la liberté et de l'amour, de la contemplation mystique et de l'amitié divine ; c'est l'époque de la vieillesse auguste de l'humanité.

Demanderons-nous à Joachim en quoi consiste au fond cette substance de l'Ecriture sainte qui constitue l'Evangile éternel ? Il nous répondra : c'est dans la « perfection monacale », dont l'idéal a inspiré tant de pieuses règles aux religieux des siècles passés (1). Au règne des laïques et des prêtres, qui caractérise les deux premiers âges, succédera en effet, dans le troisième, celui des moines. L'Eglise du Saint-Esprit sera essentiellement une Eglise de moines. C'est le grand initiateur du monachisme occidental, saint Benoît de Nursie, qui prépare l'avènement de cette Église dès le VIe siècle. De saint Benoit jusqu'à l'année 1260 s'étend une période préliminaire pendant laquelle, dit Joachim, le monachisme reste « stérile » ; il produit bien quelques personnalités éminentes éclairées du Saint-Esprit, des précurseurs du troisième âge, mais il ne réussit pas à faire triompher toutes les conséquences religieuses et sociales de son principe. La réalisation parfaite de son idéal est réservée à l'Eglise des derniers temps. — Dans ce but, l'« Eglise spirituelle » enfantera un fils, qui sera le chef (*dux*) de la nouvelle société chrétienne (2). Ce fils ne sera pas un individu, mais un

(1) *Conc. N. et V. T.*, l. V, c. 74 (Procès-verbal d'Anagni, p. 134 : ...Verba evangelica secundum litteram instruunt pueros, et actus seu verba apostolorum adolescentes in Christo et regule sanctorum patrum seniores in domino. Quare sic ? Quia infirmatus est Christus in nobis, ut nos... ascenderemus ad firmitatem suam. Que est autem firmitas Christi, nisi illa vita que instituta est a sanctis patribus et tradita nobis in eisdem libellis, quos non omnes fideles eo modo quo devoti monachi legunt et reverentur, quia de solâ in eis agitur perfectione monachorum etc.

(2) *Conc. N. et V. T.* l. IV, c. 31 : In Ecclesia incipiet generatio xlij. vel

ordre, supérieur à tous les ordres précédents, un « ordre de parfaits », un « peuple de saints », voués à la contemplation mystique comme il convient à ceux qu'illumine le Saint-Esprit, un ordre vivant dans l'humilité et la pauvreté, sur le modèle de l'âge apostolique « où l'on n'acquérait point de biens, mais où l'on vendait ceux qu'on avait (1). » C'est définir le mieux la sainteté des nouveaux religieux que de les appeler d'après Zacharie XIII les « petits » (*parvuli*).

Les triomphes les plus glorieux attendent cet ordre. C'est lui qui réalisera l'idéal théocratique du monachisme et établira définitivement le royaume de Dieu sur la terre. Pareil à l'ange de l'Apocalypse, il prêchera dans ce but l'Evangile éternel à tous les hommes jusqu'aux extrémités du monde, et sa prédication aura un plein succès. L'ordre sera le grenier d'abondance où les nations viendront demander le pain de vie après les tribulations de l'Antéchrist. Le nouveau Joseph dominera sur toute la « terre d'Egypte », c'est-à-dire sur le monde entier; semblable à Daniel, il soumettra à sa puissance les « bêtes féroces », c'est à-dire les souverains temporels, et son empire

hora in qua Deus melius novit, in qua videlicet generatione, peracta prius generali tribulatione et purgato diligenter tritico ab universis zizaniis, ascendet quasi dux novus de Babilone, universalis pontifex nove Jerusalem, hoc est sancte matris Ecclesie... Ascendet autem non gressu pedum aut immutatione locorum, sed quia dabitur ei plena libertas ad innovandam christianam religionem et ad predicandum verbum Dei... — Quis autem sit iste dux, continuent les cardinaux inquisiteurs d'Anagni, habetur v. libro Concordie (l. V, c. 18) : Natis sex filiis Lie... mox circa finem editus est Joseph qui prefuit fratribus suis et dominatus est in omni terra Egipti, ita ut ipse Pharao obediret ei... Futurum est enim ut ordo unus convalescat in terra, similis Joseph et Salomonis et ipsius quoque filii hominis, cujus etiam similis dictus est a propheta,... qui et omnibus ordinibus... prelatus erit gloria et dignitate, et ipse subjiciet bestias et omnem terram, ut compleatur in eo promissio illa psalmi (LXXI, 8)... ; ipse est ille populus sanctorum de quo dixit angelus Danieli (VII, 27)... ordo scilicet justorum, circa finem futurus, de quo in tipo Salomonis dictum est (2 Reg. VII, 14)... Quod si queritur de sanctitate illius populi vel ordinis, qualis erit quam aperte in Zacharia XIII ante finem demonstratur (7-9)... Verum quia idem ordo non erit absque prelatis qui gerant in eo vicem Christi : etsi generalis intellectus totum ipsum ordinem tangat, specialiter tamen ipsos prelatos, in quibus etiam regnabitur Christus Jesus (*ibid.* p. 105-107).

(1) *Conc. N. et V. T.* l. IV, c. 39 : Necesse est ut succedat similitudo vera apostolicæ vitæ, in qua non acquirebatur possessio terrenæ hereditatis, sed vendebatur potius etc.

s'étendra, d'après la prophétie du psalmiste, (Ps. LXXII, 8) « d'une mer à l'autre et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. » L'univers entier sera rempli de la connaissance du Seigneur, c'est-à-dire de l' « intelligence spirituelle » de l'Ecriture prêchée par le nouvel ordre ; sa voix « brisera comme la foudre la dureté de cœur des Juifs » qui seront gagnés en foule à la foi chrétienne ; l'immense majorité des païens se convertira également ; les Grecs aussi feront leur soumission et l'unité idéale de l'Eglise sera ainsi reconstituée. Toutes les discordes seront apaisées ici-bas, les cœurs des pères réconciliés avec ceux des enfants (Malachie IV, 6), et il n'y aura plus dans toute la chrétienté qu'un seul « peuple de saints », en qui s'accomplira la promesse de l'Eternel à Salomon : « Je serai ton père et tu seras mon fils. »

L'ordre du Saint-Esprit remplacera la hiérarchie sacerdotale dans le gouvernement du monde chrétien. Il recueillera la succession de l'épiscopat et héritera des droits du pontife romain à la suprématie universelle (1). L'Eglise latine, en effet, ne se relèvera pas des coups que l'Antéchrist lui aura portés ; Rome, la grande Babylone de l'Apocalypse, perdra sa domination politique (2) ; les « chaînes de Babylone » seront brisées ; après avoir supporté avec constance les tribulations de l'Antéchrist, la papauté tombera en « dissolution » (3) quant à sa forme extérieure,

(1) *Conc. N. et V. T.* l. V, c. 57 : ... et erit dominatio populi sanctorum designati in Joseph. In ipso enim tunc erit successio romani pontificis a mari usque ad mare etc. *Tractatus super IV. Evangelia* (ou *Concordia Evangeliorum*) : ... cum talis puer manifestatus fuerit in ecclesia Dei, qui sit utique contemplativus, justus. sapiens, spiritualis et qui ita possit succedere episcoporum ordini posito a domino etc. (*ibid.* p. 108, 111.)

(2) *Conc. N. et V. T.* I, c. 1 : Intentionis nostræ est... regni temporalis quod proprie dicitur Babilon, comprehendere finem et quod prope sit partus Ecclesiæ... aperire. *Apocalypsis nova* ou *Expositio in Apocalypsim*, f° 198e (à propos du passage Apoc. 17, 18) : Non solum ex auctoritate libri hujus et ex præsenti loco traditum est nobis a patribus quod Roma sit in spiritu Babilon.. *Psalterium decacordum* f° 271 b : Erit illud sabbatum post tribulationem quam facturæ sunt gentes infideles quando et dominium Babilonis dissipabitur. *Concordia N. et V. T.* V, c. 77 : ... etsi nunquam defuerit fletus manentibus sub vinculis Babilonis... (*ibid.* p. 118, 119, 134.)

(3) *Tractatus super IV Evangelia*. Neque enim super dissolutionem suam poterit dolere, cum se in meliori successione permanere cognoscet etc. (*ibid.* p. 111.)

pour renaître, rajeunie et glorifiée à jamais quant à son impérissable essence, dans la « Jérusalem céleste » ou l'ordre spirituel du troisième âge. Les promesses du Seigneur, en effet, sont imprescriptibles; l'Eglise de Pierre, qui est le « trône du Christ », ne disparaîtra pas; seulement elle se transformera et recevra un nom nouveau. — Et loin de gémir de cette transformation, loin de la voir s'accomplir avec regret et envie, la papauté s'en réjouira, car le but de sa mission spirituelle dans le monde sera atteint. Que désire-t-elle plus ardemment, en effet, que de voir le Saint-Esprit répandu sur tout le peuple, et le don de la perfection chrétienne devenir universel ? C'est avec allégresse qu'elle recevra dans ses bras l'ordre nouveau-né, et comme le vieux Siméon elle s'écriera, transportée de joie : « Seigneur, laisse maintenant ton serviteur aller en paix, car mes yeux ont vu ton salut ».

L'ordre qui présidera ainsi aux destinées de l'Eglise dans le troisième âge, ne formera pas une multitude désordonnée ; il aura lui aussi son gouvernement intérieur, ses « prélats, vicaires terrestres de Jésus-Christ », qui possèderont dans une mesure toute spéciale l'Esprit du Seigneur donné à tous ses membres. La hiérarchie du deuxième âge reparaîtra donc spiritualisée dans l'Eglise monacale des derniers temps. Le monde laïque même, spiritualisé lui aussi, c'est-à-dire transformé par l'esprit du monachisme, trouvera sa place dans la nouvelle société religieuse. Il sera, j'imagine, une sorte de tiers ordre dans l'institution monastique du dernier âge. A la polygamie de l'époque patriarcale a succédé la monogamie dans la Nouvelle Alliance; dans l'Eglise du Saint-Esprit, le mariage ne sera pas aboli, l'espèce humaine devant subsister, mais il sera purifié de toute convoitise charnelle et sanctifié par la piété des époux, unis dans une commune jouissance des dons du Saint-Esprit (1). Ainsi dégagées de leur forme transitoire et ramenées à leur impérissable essence, les institutions des deux premiers âges seront conservées dans le troisième, qui représentera vraiment l'ensemble du développement historique de l'humanité arrivé à son terme définitif, la concentration

(1) *Psalt. decacord.* f° 265 a. (*ibid.* p. 130).

du monde laïque et ecclésiastique spiritualisé dans le monachisme idéal des derniers temps.

De même qu'à la lueur des étoiles, scintillant dans une nuit profonde, succèdent les clartés de l'aurore, puis apparaît la pleine lumière du jour : ainsi grandit successivement dans les trois âges l'éclat de la révélation divine jusqu'à la limite qu'elle ne peut dépasser, et qui est atteinte dans l'effusion du Saint-Esprit au commencement du troisième et dernier âge de l'humanité.

Le tableau eschatologique de Joachim de Flore s'achève par la prédiction d'une seconde manifestation de l'Antéchrist à la fin du troisième âge. Un nouveau roi tyrannique se lèvera et persécutera l'Eglise des saints ; puis Christ apparaîtra en personne à la tête de ses élus, et par la défaite de l'Antéchrist assurera à jamais le triomphe de la cause de Dieu.

Les prophéties du moine calabrais produisirent une vive émotion au XIIIe siècle, à mesure que ses écrits se répandirent dans l'Eglise. La grande lutte entre l'empire et la papauté venait de se rouvrir, lutte qui devait se terminer, après un demi-siècle d'efforts, par l'abaissement de la puissance impériale et l'extinction de la dynastie des Hohenstauffen. Les troubles politiques qui agitaient l'Europe centrale et la péninsule eurent également leur retentissement dans l'Eglise, et en particulier parmi les disciples de Joachim, qui se divisèrent suivant que leurs sympathies les entraînaient vers l'un ou l'autre des partis en présence. Le joachimisme lui aussi eut ses guelfes et ses gibelins. L'abbé de Flore, témoin des dommages infligés au siège de Rome par l'énergique empereur Henri VI, avait représenté la puissance de l'Antéchrist sous les traits d'un souverain temporel persécuteur de l'Eglise. Les joachimites guelfes restèrent fidèles à la tradition du maître en considérant l'empire de Frédéric II comme une institution de Satan, condamnée à disparaître après avoir purifié la chrétienté par le feu de la tribulation. Mais le parti contraire pouvait s'autoriser lui aussi de déclarations de Joachim. N'avait-il pas appelé Rome la grande Babylone et prédit la chute de sa domination temporelle ; n'avait-il pas annoncé la « dissolution » de la pa-

pauté? Les joachimites gibelins, renchérissant sur ces déclarations du maître, arrivèrent à considérer l'Eglise romaine mondanisée comme la grande ennemie du règne de Dieu ici-bas, et la puissance séculière destinée à la châtier, comme l'instrument autorisé de la justice divine. L'agitation des esprits allait grandissant de jour en jour; la date marquée par Joachim approchait; déjà l'année 1250 était venue, quand la mort de l'empereur et le triomphe politique de la papauté déconcertèrent à la fois les membres des deux partis. L'Antéchrist ne s'était pas manifesté dans la personne de Frédéric, comme les uns s'y étaient attendus (1), et Rome, dont les autres avaient espéré la chute, restait toujours debout. De même, l'année 1260 se passa sans que la situation fût modifiée.

Peut-être que l'influence de Joachim ne se serait pas relevée de ce démenti infligé par les événements à ses prédictions, si elle n'avait trouvé un nouvel aliment dans les luttes intérieures de l'Eglise à cette époque, dans l'hostilité à laquelle les deux ordres mendiants, les franciscains et les dominicains, furent en butte immédiatement après leur fondation, et surtout dans les divisions qui éclatèrent dans le premier de ces ordres. L'apparition des nouveaux moines, dont la pauvreté et l'humilité contrastait singulièrement avec le genre de vie des ordres antérieurs et du clergé séculier, frappa vivement les esprits; on se demanda s'il ne fallait pas voir en eux, surtout dans les frères « mineurs », l'ordre des « hommes spirituels » ou des « petits » annoncé par Joachim. Mais cette impression ne fut pas de longue durée. Les luttes d'influence qu'ils soulevèrent pour se créer leur place dans l'Eglise, leurs empiètements sur les droits acquis des autres corporations ecclésiastiques, les passions terrestres qu'ils manifestèrent eux aussi en ces cir-

(1) *Monumenta ad provincias Parmensem et Placentinam pertinentia.* Parme, année 1857 : *Chronica fr. Salimbene Parmensis ord. min.*, p. 57 s. : Nota quod ista deceptio de Frederico faciliter præsumebatur posse fieri. Nam et ego ipse usque ad multos dies vix potui credere quod mortuus esset, nisi cum auribus meis ab ore Innocentii papæ quarti audivi... Horrui cum audirem et vix potui credere. Eram enim Joachita et credebam et exspectabam et sperabam quod adhuc Fredericus majora mala esset facturus quam illa quæ fecerat, quamvis multa fecisset. — Comp. Preger, l c., 203.

constances, ne tardèrent pas à refroidir l'enthousiasme qui avait accueilli leur institution à ses débuts.

Une autre cause de discrédit fut, pour le monachisme mendiant, l'abandon du principe de la pauvreté absolue qui avait présidé à sa création, et auquel saint François avait rendu un si éclatant hommage par sa vie. C'est surtout l'ordre des franciscains que j'ai ici en vue, car les dominicains ont été, dès l'origine, moins rigoureux que les franciscains sur l'article de la pauvreté (1). Saint François avait recommandé à ses disciples de ne plus rien posséder ici-bas (2), et l'exemple de sa vie montre qu'il entendait le mot *rien* dans son sens absolu. De son vivant encore, une scission avait éclaté dans l'ordre ; une tendance plus mondaine s'y était manifestée, qui, déclarant impossible l'application stricte de la règle, s'était permis d'y apporter des atténuations, lesquelles en altéraient complètement le principe. La papauté qui n'avait vu dans Arnaud de Brescia qu'un révolutionnaire, qui avait lancé l'anathème contre les pauvres de Lyon, et qui n'avait confirmé qu'après bien des hésitations la règle de saint François (3), réserva en général ses faveurs à la fraction relâchée de l'ordre. Elle invalida le testament de saint François, où l'observation littérale de la règle était expressément imposée aux frères, et autorisa le

(1) Les dominicains n'ont pas considéré, comme les franciscains, la pauvreté comme le *but* même de leur institution, mais simplement comme un *moyen* d'atteindre ce but, qui pour eux était la conversion des incrédules et des hérétiques par la prédication. Aussi n'ont-ils pas connu les divisions intérieures qui ont agité l'ordre de saint François sur la question de la pauvreté absolue. (V. H. Denifle, *Die Constitutionen des Predigerordens v. J. 1220*, *Archiv für Litter. u. KG des Mittelalters*, I, 182).

(2) Holstenius, *Codex regul. monast. et canonic.*, Augsb. 1759, III, 22 et 32 : *Prima regula s. Francisci*, cap. 1. : Regula et vita fr. minorum hæc est, scilicet d. n. J. Ch. s. Evang. observare, vivendo in obedientia, sine proprio et in castitate. Cap. 6 : Fratres nihil sibi approprient, nec domum, nec locum, nec aliquam rem, etc. Voir le testament de s. François, chez Wadding, *Annales minorum*, II, ad. a. 1226, § 36, p. 145, Rome 1732 :... Et omnibus fratribus meis, clericis et laicis, præcipio firmiter per obedientiam ut non mittant glossas in regula, ...sed (eam) simpliciter et pure sine glossa intelligatis, etc. — Comp, K. Muller. *Die Anfænge des Minoritenordens u. der Bussbruderschaften.* Freib. 1885, 29; Gebhard, *Une renaissance religieuse au moyen âge : l'apostolat de François d'Assise.* Revue des Deux-Mondes, 1886, sept., p. 101 ss.

(3) K. Hase, *Franz v. Assisi.* Leipz. 1859, 36 ss.

parti modéré à éluder la règle du fondateur, en décidant que les moines mendiants pouvaient, eux aussi, acheter et vendre comme les autres ordres et accepter des donations pour leurs maisons, à condition de se servir d'intermédiaires dans ces sortes de négociations, et de se contenter de l'usufruit de leurs biens : la propriété en devait être attribuée au saint-siège. Au commencement du XIVe siècle, elle sanctionna même comme doctrine de l'Eglise, sur la demande des dominicains, l'opinion d'après laquelle Christ et les apôtres n'auraient point vécu dans une pauvreté absolue, mais auraient eux-mêmes possédé des biens, ce qui était la négation même du principe qui avait inspiré la réforme de saint François. — Ces faits suffisent à caractériser l'influence que les pontifes romains, sauf quelques louables exceptions, ont exercée sur les destinées de l'ordre mendiant par excellence, de la famille franciscaine; ils expliquent aussi l'animosité que la fraction rigoriste de l'ordre, celle qui entendait rester fidèle à la lettre de la règle, ne tarda pas à manifester contre l'Eglise de Rome; elle la rendit directement responsable de ce qui lui paraissait être un abandon du vrai chemin du salut, une apostasie de la vérité évangélique remise en honneur par saint François. Inspirée par un mobile éminemment religieux, l'opposition des franciscains « zélotes » ou « spirituels » comme on les appelait, ne faiblit point dans les persécutions auxquelles ils furent en butte de la part de leurs frères « conventuels » et de la hiérarchie ecclésiastique; elle s'y exalta, au contraire, et les plus ardents d'entre eux, les « fratricelles », consommèrent leur rupture avec une Eglise mondanisée, qui avait bien consenti à canoniser saint François, mais qui défendait à ses vrais disciples de marcher sur ses traces.

Dans ces conditions, les petites communautés franciscaines de la stricte observance devenaient un milieu singulièrement favorable à la propagation des doctrines de l'abbé de Flore (1). Aussi, ce parti rigoriste ne tarda-t-il pas à devenir le

(1) V. surtout F. Ehrle, *Die Spiritualen, ihr Verhæltniss zum Franciscanerorden und zu den Fraticellen* (1. *Die Epistola excusatoria*, 2. *Die Briefsammlung*, 3. *die Historia septem tribulationum ord. min. des fr. Angelo da Clarino*), in *Archiv. für Litter. u. KG des Mittelalters*, I, 509, s., II, 106 s., 249. s.

véritable foyer du prophétisme joachimite, et il le resta depuis le milieu du XIIIe siècle, l'espace de cent ans environ. A l'époque donc où les évènements politiques paraissaient devoir amener un déclin rapide de ces audacieuses théories, nous les voyons prendre, au contraire, chez les membres de ce parti, un développement nouveau, inspiré par la haine de la hiérarchie persécutrice, et par l'enthousiasme pour l'idéal de la « perfection évangélique », réalisé par François d'Assise. — Joachim de Flore, saint Dominique, et au-dessus d'eux, saint François, sont dès lors considérés comme les trois prophètes du dernier âge, et mis en parallèle avec Abraham, Isaac et Jacob, Zacharie, Jean-Baptiste et Jésus-Christ, les initiateurs des deux âges précédents. Par excès de dévotion, saint François est de plus en plus élevé au niveau de la personne historique de Jésus-Christ ; la papauté, par contre, est stigmatisée comme le siège de l'Antéchrist, comme la Babylone impure qui souille la terre de ses iniquités. Ajoutons à ces traits du tableau apocalyptique l'imminence du châtiment divin qui doit purifier la hiérarchie et la ramener à la pauvreté apostolique, enfin l'établissement prochain de l'Eglise du Saint-Esprit à laquelle les franciscains « spirituels » déclarent appartenir déjà, et nous aurons retracé le contenu essentiel des ouvrages dans lesquels les représentants de cette tendance ont exhalé leurs ressentiments et leurs rêves d'avenir (1).

Joachim avait fixé le commencement du troisième âge aux

(1) Les plus marquants de ces écrits sont l'*Introductorius in Evang. æternum* de Gérard de Borgo San Donnino, dont la publication fit tant de bruit à Paris en 1254 (Voir les seuls fragments authentiques qui en restent dans le Procès-verbal d'Anagni l. c., p. 57 s.) ; la *Postilla super Apocalypsi* de Pierre Jean Olivi (1297. V. les fragments de ce livre chez Baluze, *Miscellanea*, Lucques 1761, II, p. 258-270 : *Littera magistrorum in theol. qui articulos infrascriptos de Postilla fr. Petri Joh. Olivi, quondam ord. min. facta super Apocalypsi extractos diligenter examinaverunt et ipsos tam temerarios quam hæreticos judicaverunt* ; l'*Arbor vitæ crucifixæ Jesu* d'Ubertin de Casale (écrit vers 1312 ; Venise 1485 f° Bibl. nat. Invent. D, 727), enfin, le *Vade mecum in tribulatione* de Jean de Rochetaillade (écrit vers 1356,) chez Edw. Brown, *Appendix ad fasciculum rerum expetendarum et fugiendarum*, Londres 1690, II, p. 496 ; en outre p. 494 : *Copia prophetæ fr. Joh. de Rupescissa ord. fr. min. prov. Aquitaniæ ... capti in carcere d. papæ Clementis VI a. d. 1349.* — V. sur la fin du mouvement joachimite au quatorzième siècle l'article de M. Renan, p. 140 s.

environs de l'année 1260; lui-même avait cru vivre au seuil de la nouvelle ère du Saint-Esprit, à la veille du grand « sabbat éternel. » Son calcul, démenti par l'évènement, fut repris par ses disciples sur une base nouvelle, au commencement du XIVe siècle. Une époque de persécution devait, d'après lui, marquer la limite entre les deux derniers âges : c'est dans cette période d'affliction qu'ils croient vivre, et ils s'efforcent d'en déterminer le durée. Sept tribulations, enseignent-ils, doivent être successivement infligées aux apôtres de la pauvreté absolue, depuis l'apparition de saint François ; la sixième s'est terminée en 1322 après une durée de 28 ans, et ils en concluaient que l'ère du Saint-Esprit devait s'ouvrir dans un avenir très rapproché. En 1356, le franciscain Jean de Rochetaillade, un des derniers représentants du prophétisme joachimite dont il soit fait mention, reculait jusque vers les années 1365 et 1370 la date du renouvellement de la chrétienté. L'Eglise romaine, d'après lui (et c'est une idée qui lui est particulière, du moins sous cette forme), donnera elle-même au clergé l'exemple de la conversion : deux franciscains de la stricte observance apparaîtront dans ce temps-là et rendront témoignage à la vérité avec la puissance d'Elie et d'Hénoch; l'un sera le pape en personne, l'autre, un cardinal, son ami. Contrairement à l'usage, ce pape conférera la dignité impériale au roi de France. Mais le nouvel empereur refusera par humilité de porter une couronne d'or, alors que Jésus n'a porté qu'une couronne d'épines; la sainteté de sa vie sera telle, qu'aucun roi de l'histoire ne pourra lui être comparé, sauf le roi des rois, Jésus-Christ. Ce « très saint empereur » exécutera tous les décrets du pape, « réparateur céleste » des maux de l'Eglise; unis ensemble, ils entreprendront l'œuvre de la réformation de la chrétienté; les hérésies, les vices du clergé, les discordes des guelfes et des gibelins, le schisme des Grecs, la domination des Turcs et des Tartares en Asie disparaîtront à jamais, et l'univers entier ne reconnaîtra plus qu'un seul chef temporel, l'empereur, et qu'un seul chef spirituel, le pontife de Rome (1). — Ici se manifeste d'une manière très sensible l'influence d'une

(1) *Vade mecum in tribulatione.* p. 501, 502.

forme nouvelle de la prophétie apocalyptique qui depuis un siècle déjà avait fait son apparition dans l'Eglise et qu'il nous reste à étudier dans les œuvres littéraires qu'elle a inspirées.

Nous sommes arrivés à la fin du XIVe siècle, à l'époque où le joachimisme cesse d'être une puissance dans l'Eglise. Pendant toute la durée du XVe siècle, les tribunaux de l'Inquisition eurent à sévir contre l'hérésie des fratricelles; quant aux franciscains spirituels, moins avancés dans leur opposition contre l'Eglise, ils finirent par obtenir de la papauté et du concile de Constance la permission de vivre selon leurs principes sous une administration particulière. Depuis lors, leur exaltation se calma et les rêveries apocalyptiques disparurent chez eux (1).

III

L'idée d'un renouvellement prochain de l'Eglise par un ordre monastique d'une sainteté particulière, pénétra également dans les couvents de religieuses. Les grandes questions qui agitaient alors la chrétienté, le conflit entre l'empire et la papauté, les progrès des moines mendiants, la valeur religieuse des nouveaux ordres, ces questions ne furent pas sans intéresser également le monachisme féminin, et l'on vit s'y réveiller, au milieu du XIIIe siècle, l'esprit prophétique qui y avait brillé d'un si vif éclat cent ans auparavant dans la personne d'Hildegarde et d'Elisabeth de Schœnau. Seulement, ce ne sont plus les pays du Rhin, mais la Saxe et la Thuringe qui sont le centre de ce nouveau mouvement religieux.

Si je termine cette esquisse générale du mysticisme apocalyptique au moyen âge par l'étude d'une figure isolée, c'est que j'ai conscience de me trouver devant une des personnalités religieuses les plus marquantes de cette époque, en qui la double tendance apocalyptique et mystique s'est le plus heureusement incarnée, et qui par la richesse de sa vie spirituelle, a mérité l'honneur d'être immortalisée par celui des poètes du moyen âge qui a été l'interprète le plus inspiré de la civilisation religieuse et profane de son temps. Les ressemblances que l'on

(1) F. Ehrle, *Die Spiritualen*, l. c. I, 512.

a constatées entre certaines des descriptions de la nonne Mathilde et celles de Dante, ont fait penser avec raison que la lecture de son livre n'avait pas été sans influence sur la composition de la *Divine comédie*. C'est au savant historien du mysticisme allemand, M. Preger, de Munich, que revient tout particulièrement l'honneur de ce rapprochement entre le livre de la religieuse allemande et celui du grand poète florentin (1).

La nonne Mathilde appartenait très probablement à la noblesse saxonne; sa famille, son lieu de naissance sont inconnus. Dans la milieu où se passa sa première jeunesse, elle eut l'occasion de se familiariser avec les formes de la vie chevaleresque dont les châteaux étaient alors le centre, et qui brillait surtout d'un vif éclat à la cour du landgrave de Thuringe, à la Wartbourg. Un grand nombre de ses images sont empruntées à la brillante existence des seigneurs féodaux, aux tournois et aux fêtes dont les demeures de la noblesse étaient alors le théâtre; elle a toujours conservé le souvenir des danses et des joyeux chants auxquels elle a pu assister à cette époque de sa vie. La poésie des *minnesinger* était alors à son apogée en Allemagne; l'amour terrestre, avec ses tristesses et ses joies était le sujet favori des ménestrels dont les accents égayaient les veillées des châteaux; parfois aussi il s'y mêlait une note plus élevée, l'amour de Dieu ou le culte chevaleresque de la sainte Vierge.

Un profond sentiment religieux s'était éveillé de bonne heure en Mathilde. Les plaisirs dont elle était entourée ne réussirent point à l'attacher au monde; elle sentit combien pouvait devenir dangereux pour les âmes le chant de ces « trouvères au cœur altier, dont la voix éveille les pensées frivoles et pécheresses. » Ces trouvères, elle les a placés plus tard dans son enfer, comme Dante nous montrera dans le sien l'histoire de Lancelot amenant la chute de Paolo et de Françoise de Rimini (2).

(1) Voir plus loin, p. 68, note 3.

(2) *Offenbarungen der Schwester Mechtild von Magdeburg oder Das fliessende Licht der Gottheit, aus der einzigen Hs. des Stiftes Einsiedeln herausg. v. P. Gall Morel,* Ratisb. 1869, 8° (Une transcription en allemand

A l'âge de douze ans, elle entendit pour la première fois ce qu'elle appelle la « salutation du Saint-Esprit » (1), la voix de Dieu parlant dans sa conscience ; depuis lors, ces appels devinrent de plus en plus fréquents ; enfin à vingt-trois ans, vers l'an 1235, elle renonça au monde, quitta secrètement sa famille, et se rendit seule à Magdebourg, où elle mena pendant trente ans l'existence d'une béguine. A cette époque, toute la Thuringe était remplie du bruit des miracles de sainte Elisabeth de Hongrie, morte en 1231, et que le pape venait de canoniser. La vie de la pieuse princesse avait trouvé de nombreuses imitatrices ; il s'était produit, au milieu des malheurs du temps, conséquences des guerres civiles et des croisades, un véritable réveil religieux parmi les dames de la noblesse allemande. « Sainte Elisabeth », dit l'Eternel à Mathilde dans une de ses visions, « sainte Elisabeth a été ma messagère auprès des dames des châteaux, qui par leur orgueil, leur vanité et leurs mauvaises mœurs méritaient de tomber dans l'abîme. Plus d'une de ces malheureuses a suivi son exemple, dans la mesure de la grâce qui lui avait été départie (2). » C'est à ce réveil religieux que se rattache sans doute aussi le changement survenu dans la vie de Mathilde. Toutes ses énergies spirituelles, l'ardeur de son cœur aimant, la puissance poétique qui s'éveille en elle, c'est à Dieu seul qu'elle les consacrera : sa vie extérieure sera celle d'une humble béguine, sa vie intérieure, un perpétuel chant d'amour (3) que la *minnesingerin* monacale adressera à son Créateur.

Le principe de sa vie religieuse, elle nous le dit à chaque page de son livre, c'est l'amour débordant de Dieu, la reconnaissance infinie de la créature pour les bienfaits dont le Seigneur la comble.

moderne a été publiée par le même auteur, mêmes titre, lieu et date, in-16), III, § 21, p. 84 : Der vil arme spilmann der mit hohem muote süntliche italkeit machen kan... — Comp. *Enfer*, V, v. 130 s.

(1) *Ibid.*, IV, § 2, p. 91.

(2) *Ibid.*, V, § 34, p. 166.

(3) *Ibid.*, II, § 25, p. 52 :

Dis sint dü wort des sanges der minne stimme
Und der suesse herzeklang muesse bliben,
Wan de mag kein irdischü hant geschriben.

« Je me réjouis d'être obligée
De l'aimer, lui qui m'aime tant.
Je voudrais l'aimer sans mesure,
Jusqu'à la mort, sans interruption...
Je ne puis me détourner de l'amour,
Il me faut être sa prisonnière :
Sans lui je ne puis plus vivre...
C'est la folie des insensés
De vivre sans peine de cœur (1). »

Cet amour répond, d'après elle, à la nature intime de l'âme, qui trouve en lui seul son repos éternel (2).

« Qui t'a créée, ô âme,
Que tu t'élèves si haut au-dessus de toutes les créatures
Jusque dans le sein de la substance divine ?
— Tu me demandes mon origine ?
Je te dis en vérité : c'est l'amour qui m'a engendrée.
Quand Dieu n'a plus voulu rester enfermé dans la solitude de son être,
Il a, par amour, créé l'âme,
Image de sa divinité.
Voilà pourquoi aucune créature
Ne peut contenter la sublime aspiration de ma nature ;
L'amour seul me rassasie (3). »

Walther von der Vogelweide avait demandé dans une de ses stances :

« Qui t'a donné, ô amour, ta puissance souveraine ?
Tu soumets jeunes et vieux à ton empire,
Nul artifice ne peut rien contre toi (4). »

Notre béguine se plaît aussi à soulever de semblables questions ; alors son discours descend un moment des hauteurs de la poésie lyrique pour prendre l'allure plus enjouée d'une conversation entre l'âme et l'amour :

« Vous m'avez tout enlevé, jeunesse, amis, parents,
Le monde, ses richesses et son honneur :
Vous êtes un voleur ; rendez ce que vous avez pris !

(1) *Ibid.*, I, § 28, p. 15.
(2) *Ibid.* I, § 33, p. 16.
(3) *Ibid.*, I, § 22. p. 11 ; § 41, p. 18.
(4) F. Pfeiffer, *Deutsche Classiker des Mittelalters*, I, 59. Leipz. 1880.

— Vous avez fait, noble dame, un heureux échange : cessez de vous plaindre.
Je vous ai donné en retour toutes les vertus et la lumière du Saint-Esprit,
Et je vous donnerai encore Dieu même et tout le royaume des cieux (1). »

La récompense d'un aussi ardent amour est le ravissement mystique, qui enlève l'âme au corps pour la transporter dans les sphères ultraterrestres. Lors de sa rupture avec le monde, Mathilde avait eu sa première extase ; depuis lors ces phénomènes se renouvelèrent fréquemment dans sa vie spirituelle ; elle finit, dit-elle, par s'élever aussi aisément jusque dans les profondeurs de la Trinité « qu'un enfant monte sur les genoux de sa mère et s'enveloppe dans son manteau (2). » Ses descriptions du ciel et de l'enfer ressemblent par plus d'un trait caractéristique à celles du grand poète florentin. Seulement, ce qui chez Dante est allégorie et fiction poétique, est vérité objective très sérieuse chez Mathilde. Ce qu'elle raconte, elle l'a *vu* ; elle ne doute pas un instant de la réalité de son voyage à travers l'autre monde. Elle a vu la disposition intérieure du royaume des cieux ; elle en a traversé les différentes sphères. D'abord, le ciel étoilé qui tourne d'un mouvement éternel, puis les degrés occupés par les pécheurs pénitents; au-dessus d'eux les neuf chœurs des anges : ici elle rencontre les martyrs, les vierges, les saints prédicateurs ; ils occupent les places laissées vides par la chute des anges. Plus haut encore, un nouvel espace vide : c'était autrefois la demeure sublime de Lucifer ; dès que l'orgueil est entré dans son âme, dit-elle dans son dramatique langage, il est tombé du haut du ciel jusqu'au fond de l'enfer aussi vite qu'on peut dire alléluia. Enfin, au-dessus de toutes les sphères célestes, le trône de Dieu. A ces hauteurs toute parole humaine s'arrête : « Il n'y a plus ici que Dieu, Dieu, le Dieu infiniment grand (3) ! »

Le tableau qu'elle trace de l'enfer est plus saisissant encore :

« J'ai vu une demeure : son nom est la haine éternelle, son empla-

(1) *Ibid.* I, § 1, p 3.
(2) *Ibid.*, VI, § 7, p. 183.
(3) *Ibid.*, III, § 1, p. 55 s. ; comp. II, § 3, p. 27.

cement, les profondeurs de l'abîme. Les pierres dont elle est bâtie sont les péchés mortels commis depuis la création. L'orgueil de Lucifer en a été la première pierre. Malheur à quiconque contribue par ses actes à agrandir l'horrible construction !

« L'enfer est un édifice renversé ; l'entrée est au sommet. Là s'ouvre une gueule monstrueuse ; ceux qui y tombent, la mort les engloutit à jamais. » — Je rappelle ici l'inscription que Dante lit au-dessus de la porte de l'enfer : « Vous qui entrez ici, quittez toute espérance ! »

« Au fond de l'abîme trône Lucifer. De son cœur enflammé jaillit sans interruption tout le torrent de crimes et de souffrances qui désole l'univers. J'ai vu le fondement de l'enfer, sur lequel Lucifer est assis ; c'est une pierre noire, dure comme l'airain, qui supportera l'édifice jusqu'à la fin des siècles. »

Cette sombre demeure est divisée en plusieurs régions, comme chez Dante ; les damnés y sont répartis suivant la gravité de leurs péchés, et leurs souffrances augmentent de degré en degré. Dans les régions supérieures vivent les païens qui n'ont pas connu la loi écrite de Dieu ; plus bas les juifs, qui ont transgressé cette loi ; enfin, tout au fond, les chrétiens qui ont dédaigné le glorieux appel de Jésus-Christ. Lucifer les torture lui-même par des supplices correspondant à leurs péchés. « L'horreur de ce spectacle, ajoute Mathilde, l'odeur affreuse et la chaleur qui régnaient dans ce lieu souterrain, me rendirent si malade, que je restai étendue trois jours sans mouvement, comme si la foudre m'avait frappée (1). »

Ces sortes de visions, radieuses ou terribles, s'imposaient irrésistiblement à l'esprit de Mathilde ; elle les subissait, sans rien faire pour les provoquer. Quelque intérêt qu'elle présentent, elles n'ont été cependant que des phénomènes accidentels. Veut-on trouver par contre la forme permanente et vraiment personnelle de sa vie intérieure, c'est à une autre série de manifestations religieuses qu'il faut nous adresser, aux rapports d'intime affection dans lesquels elle a vécu avec Dieu et avec Jésus-Christ, son « fiancé céleste ». C'est là qu'elle

(1) *Ibid.* III, § 21, p. 82 s. (comp. III, § 15, p. 77) :

Ich habgesehen ein stat,
Ir name ist der ewige hass...
Dū stat ist gebūwet manig jar
We allen den die ir helfe senden dar...
Dū helle hat ouch oben uf irem houbet einen munt,
Der stat offen ze aller stunt.
Alle die in den munt koment,
Den wirt der ewig tot niemer me benomen.

déploie tout le trésor de poésie et d'amour dont son cœur est rempli. Je n'en parlerais point, si ce n'étaient là que de vulgaires effusions mystiques, comme l'histoire en connaît tant. Il s'y révèle à la fois un souffle religieux et un sentiment de la nature qui donnent à ces chants un charme tout particulier. Elle appelle elle-même ses vers des fleurs des champs qu'elle a cueillies dans la prairie (1) et qu'elle envoie à son fiancé : Dante, nous le verrons, se souviendra de cette image. Son livre est le premier ouvrage de ce genre que possède la littérature allemande ; la première d'entre les prophétesses mystiques de ce pays, Mathilde parle sa langue natale. La fraîcheur des impressions, la naïveté des sentiments et jusqu'à la rudesse de la langue encore peu assouplie au culte des muses (2), rappellent à chaque page au lecteur qu'il assiste, dans le domaine religieux, à l'aurore de la poésie lyrique en Allemagne.

C'est la rencontre bienheureuse de l'âme et de son fiancé céleste qui est célébrée dans ses chants. Mathilde se plaît à décrire cette rencontre sous la forme d'un voyage de la « noble châtelaine » qui est l'âme, à la cour du roi céleste.

... C'est le matin. Le mystérieux amour a pénétré l'âme comme une douce rosée. Les camériers de l'âme, les cinq sens, viennent auprès d'elle à son réveil. « O noble dame, mettez vos plus beaux vêtements :

Nous avons entendu un murmure de paroles d'amour ;
Le prince vient à votre rencontre
Dans la rosée matinale, au milieu du chant des oiseaux ;

(1) *Ibid.* I, § 3, p. 7 : Sage minem lieben, das sin bette bereit sie und das ich minnesiech nach ime bin. Ist dirre brief ze lang, das ist des schult : ich war in der matten, da ich manigerleige bluomen vant, etc. — La même image est appliquée à Dieu, qui « cueille à sa fiancée terrestre la fleur de l'union divine dans le vergèr de l'amour », II, § 25, p. 51 : ... Ich warten din in dem boumgarten der minne und briche dir die bluome der suessen einunge, etc.

(2) Et encore ne possédons-nous pas l'ouvrage de Mathilde dans sa langue originale, dans le dialecte saxon, mais dans la transcription en moyen-haut-allemand, faite vers l'an 1344 à Bâle, par un « ami de Dieu » de cette ville, le prêtre Henri de Nœrdlingen (Lettre 52 à Marguerite Ebner, chez Heumann, *Opuscula quibus varia juris germanici.. argumenta explicantur*, Norimb. 1747, 4°, p. 384). Le caractère poétique de l'œuvre de Mathilde a dû nécessairement souffrir de cette transcription.

Noble dame, venez sans tarder (1). »

Le prince la trouve couverte des vêtements blancs de l'humilité et de la pureté virginale; il l'invite à danser la danse céleste des élus. — encore un trait que nous retrouverons chez Dante — et lui-même dirige ses pas par son chant.

« O vierge, dit-il enfin, votre danse vous a bien réussi;
Venez, vous êtes profondément lasse,
Reposez-vous sous les frais ombrages pendant les ardeurs de midi,
Dans la demeure de l'amour divin.

En vain les cinq sens essaient de la retenir; ils lui offrent de la désaltérer aux sources ordinaires de la dévotion : Contemplez la mort des martyrs, l'amour d'une Madeleine, l'enfance du Seigneur Jésus doucement bercé sur les genoux de sa mère. — Non, s'écrie-t-elle, laissons-là ces « enfantillages », «

Je suis une fiancée adulte et forte,
Je veux me rendre auprès de mon bien-aimé.

Ce n'est pas le lait des enfants qu'il me faut, mais le « vin sans mélange » que l'on boit « dans le cellier sublime du Saint Esprit. »

Les cinq sens font un dernier effort :

O noble dame, la divinité est un feu ardent;
Comment subsisterez vous devant elle?

Mais l'âme répond :

Le poisson ne se noie pas dans l'eau,
L'oiseau qui plane dans les airs ne tombe pas sur le sol,
L'or n'est pas consumé par la flamme
Qui lui donne son lumineux éclat.
Ainsi Dieu fait vivre chaque créature
Suivant sa propre nature.
Comment résisterais-je à la mienne?
Ne faut-il pas que j'entre en Dieu... et que je meure en lui,
Que je descende dans le néant pour devenir avec Dieu un seul Dieu (2)?

Elle pénètre donc
Dans la demeure silencieuse de la divinité sainte
Où les anges mêmes n'entrent pas.....

(1) *Das fliessende Licht der Gottheit*, I, § 44. p. 19 :

... Wir han das runen wol vernommen,
Der fürste wil üch gegen kommen
In dem touwe und in dem schoenen vogelsange.
Eya frowe, so sument nit lange.

(2) *Ibid.* I, § 2, p. 5 : Disen gruos mag nieman empfan, er si denne überkomen und ze nihte worden :

In disem gruos wil ich lebendig sterben.
Das moegen mir die blinden heiligen niemer verderben etc. ;

VI, § 1, p. 174 :

... So wirt si denne mit got ein got...

« O Seigneur, s'écrie-t-elle, je suis faible et pauvre,
Et toi tu es Dieu, infiniment grand et magnifique !
Et le Seigneur lui répond :
« Nous resterons unis à jamais :
L'amour éternel ne connaît point la mort (1). »

Mais la bienheureuse extase ne peut se prolonger toujours ; l'âme reprend possession d'elle-même et se retrouve sur la terre.

Alors elle s'écrie avec regret :

Celui que j'aime, je l'ai vu,
De mes yeux inondés de lumière, se tenant devant moi.
J'aimerais mourir d'amour, si ce bonheur pouvait m'échoir (2) !

La félicité impérissable à laquelle elle aspire, elle sait qu'elle ne pourra la posséder d'une manière durable que dans la vie future, après la résurrection finale. Aussi, dès l'existence présente, son regard se dirige-t-il vers cette heure suprême où elle réveillera son corps endormi dans la tombe pour l'associer à son bonheur :

Lève-toi, mon bien-aimé,
Repose-toi de tes souffrances et de tes afflictions,
L'étoile du matin a lui, le Fils de Marie a paru !..
Autrefois tout mon bonheur était en toi,
A présent c'est moi qui suis ton unique espérance.
Si je n'étais revenue vers toi,
Jamais tu ne te serais réveillé de la cendre du tombeau.
Vois : le jour éternel s'est levé,
Nous allons recevoir notre récompense
Et demeurer ensemble à jamais (3) !

Ce discours est un des plus beaux passages lyriques du recueil.

Peut-être trouvera-t-on bien dangereuses les expressions que Mathilde vient d'employer pour décrire les félicités de l'union divine. Ces termes, en effet, sont empruntés au langage de la spéculation panthéiste qui fait à cette époque sa première

(1) *Ibid.* I, § 44, p. 22. Cf. 1, 4, p. 7, *Von der hovereise der sele* ; III, § 3, 64.
(2) *Ibid.* II, § 2, p. 26.
(3) *Ibid.* VI, § 35, p. 209.

apparition en Allemagne, sous l'influence des écrits de Pseudo-Denis, et qui allait trouver, quelques dizaines d'années plus tard, un représentant si distingué dans la personne de maître Eckhart. Notre béguine, assurément, ne recule pas devant ces hardiesses métaphysiques quand son enthousiasme religieux l'entraîne (1); mais ce sont là plutôt dans sa bouche d'audacieuses hyperboles, que la preuve d'une tendance hétérodoxe bien consciente d'elle-même. Il est une cause qui devait empêcher Mathilde de tomber dans le panthéisme, c'est le profond sérieux moral qui se manifeste dans son livre, le sentiment du péché et de la nécessité du salut gratuit qu'elle a éprouvé comme peu d'âmes au moyen âge. Chez elle, sans doute, le mysticisme confine, par son côté métaphysique, à la spéculation d'un Pseudo-Denis — laquelle lui paraissait inoffensive, comme à la plupart des mystiques de cette époque ; — mais, par son côté moral, il s'élève jusqu'au pressentiment de la doctrine de la justification par la foi seule, proclamée par le XVIe siècle.

Voici, par exemple, comment elle s'exprime sur la gravité du péché :

« Il y a des savants qui prétendent qu'il est conforme à la nature humaine de pécher. Moi, toutes mes tentations, tous mes sentiments, toute la noblesse de mon âme me disent : c'est un acte diabolique que de pécher. Grand ou petit, le péché vient toujours du diable (2). »

On ne tombe plus dans le panthéisme quand on repousse avec autant d'énergie la doctrine de la nécessité naturelle du mal dans l'humanité.

Mais si le péché est chose si odieuse, comment purifier l'âme de ses souillures, comment arriver à plaire à Dieu ? On ne

(1) Voir encore d'autres expressions empruntées au langage de la spéculation métaphysique, I, § 2. p. 5 : Wenne der endelose got die grundelose sele bringet in die hoehin... ; I, 35. p. 17 :

Du solt minnen das niht,
Du solt vliehen das iht,
Du solt alleine stan
Und solt zu nieman gan...

So wonest du in der waren wüstenunge. — IV, § 21, p. 116 : Eya ewiger brunne der gotheit, da ich usgevlossen bin und allü ding... — Comp. Preger, o. c., p. 108 s.

(2) *Ibid.* V, § 16, p. 141.

s'étonnera pas de rencontrer çà et là chez Mathilde les conceptions de la piété populaire sur ce point. « C'est par la pratique des vertus et des bonnes œuvres, par des efforts continus dans la voie du bien, qu'il faut m'élever au-dessus de moi-même pour rentrer en Dieu (1). » Ailleurs elle enseigne, conformément à son mysticisme, l'anéantissement du péché par l'amour. « La poussière du péché, dit-elle, est consumée par le feu de l'amour divin quand l'âme commence à s'élever vers Dieu (2). » Mais elle a eu des heures où la vraie nature de la grâce divine lui est apparue, où elle a entrevu le principe évangélique du salut tel que Paul l'a formulé (Rom. III, 27 ; Ephés. II, 8 et 9), principe étranger en général à la piété du moyen âge et qui allait devenir le nouvel idéal religieux des temps modernes. Ecoutons la confession qu'elle fait de ses expériences chrétiennes les plus intimes :

« Un jour de grande fête, je n'osai point recevoir le corps du Seigneur, car j'ai honte devant ses yeux de ma piété la plus parfaite. » Son divin Fiancé l'encourage à s'approcher quand même de l'autel ; elle obéit. « Je me rendis à la table de Dieu en noble compagnie. La Vérité m'accusait, la Honte me flagellait, le Repentir m'humiliait, l'Amour me conduisait, la Foi me protégeait, la Bonne Intention me préparait, et toutes mes Bonnes Œuvres criaient malheur ! sur moi. — Le Dieu tout puissant me reçut ; sa pure humanité s'unit à moi, et son Saint-Esprit me consola (3). »

« Quand moi, la plus pauvre des créatures humaines, je vais à ma prière, je me couvre de ma plus riche parure, de ma plus brillante couronne et de mes plus beaux vêtements, lesquels me sont plus précieux que tous les biens de la terre.

« Ma parure, c'est mon indignité ; ma couronne, ce sont les péchés par lesquels j'ai offensé Dieu ; mes vêtements, ce sont mes négligences, la perversité de ma nature, les châtiments que j'ai mérités par mes fautes. Ainsi vêtue et parée, je prends en main le miroir de la connaissance de moi-même ; je m'y contemple, et je vois, hélas, que je ne suis que misère et qu'infirmité. Dans cet état, je cherche Jésus, mon doux Seigneur, et je ne le trouve nulle part mieux que dans la conscience de mes fautes, qui hélas sont nombreuses et graves. Mais c'est avec ardeur qu'il faut s'avancer vers

(1) *Ibid.* VII, § 25, 240.

(2) *Ibid.* VI, § 1, p. 174.

(3) *Ibid.* III, § 15, p. 76 s. : In einer hochgezit was ich also verbloedet das ich sin nit getorste nemen, wan ich mich miner besten frommekeit vor sinen ougen scheme (quia de meis præcipuis meritis confundor coram oculis suæ majestatis, texte latin, p. 610)... und allü minü guten werk schrüwen waffen über mich (omnia bona opera mea clamabant adversum me, *ibid.*).

lui, avec un désir intense de le trouver et le cœur débordant d'amour, tout en conservant l'humilité d'une âme froissée par le sentiment de la peine qu'elle a méritée. Alors toute souillure du péché disparaît devant les yeux de notre Seigneur, toute culpabilité est effacée, toute misère s'évanouit ; l'âme commence à goûter les douceurs de l'amour divin et n'aspire plus qu'à garder à son bien-aimé une fidélité inviolable, en se gardant désormais de tout amour des choses terrestres et d'elle-même (1). »

Cette joyeuse confiance avec laquelle l'âme, écrasée du poids de ses péchés, désespérant d'elle-même et de ses bonnes œuvres, s'avance vers le Seigneur, n'est-ce pas le centre même de la piété évangélique? Qu'importe que la formule soit imparfaite, si le sentiment qu'elle traduit est bien celui de la véritable expérience chrétienne. Les passages que je viens de citer ne sont pas les seuls où cette tendance évangélique se manifeste ; en une autre occasion encore l'idée de la gratuité du salut lui arrache ce cri d'admiration : « Vérité divine d'une profondeur insondable : Dieu *considère* le pécheur comme un homme converti (2) ! »

Un mysticisme ascétique et visionnaire qui s'allie dans le domaine moral à une pareille profondeur du sentiment chrétien, est à coup sûr une des manifestations les plus élevées de la vie religieuse au moyen âge ; je dirai plus : il est une prophétie d'avenir, car il dépasse l'idéal commun de la piété chrétienne à cette époque, et un idéal religieux nouveau s'annonce en lui.

Mathilde resta béguine à Magdebourg jusque vers l'an 1265. Les révélations divines qu'elle avait eues en partage, elle ne s'était décidée qu'après une longue résistance, et seulement sur l'ordre formel de Dieu comme elle le dit, à les noter au fur et à mesure qu'elles lui arrivaient. Le dominicain Henri de Halle, qui était le confident de sa pensée religieuse, réunit ces feuilles volantes en un livre qu'il traduisit plus tard en latin ; il est intitulé : *La lumière de la divinité qui rayonne dans les cœurs sincères* (3). La

(1) *Ibid.* VI, § 1, p. 175 : ...so besihe ich mich darinne wer ich selber bin, so sihe ich leider anders nit denne alles owe ! (nihil invenio nisi lamentationes et væ, *texte latin.* p. 601).

(2) *Ibid.* VI, § 17, p. 195 : Das ist grundelos, dc got den sünder ansihet für einen bekerten menschen, etc. — Comp. II, § 4, p. 32 s.

(3) *Ibid.* I, *introd..*, p. 3 : Eya herre, wie sol dis buoch heissen, alleine ze dinen eren ? — Es sol heissen : ein vliessende lieht miner gotheit in allü die herzen die da lebent ane valscheit. — Dans la traduction latine de Henri de

prose y alterne avec les vers ; il n'est même pas rare de voir ces deux formes du discours se succéder dans un même chapitre, suivant les variations de l'inspiration poétique. La prose elle-même est rythmée ; souvent la rime y apparaît à l'improviste et annonce que la poésie va prendre son vol. — Mathilde a conscience d'être une prophétesse de Dieu. Elle assure ne s'être jamais mise à écrire que lorsqu'elle sentait tout son être envahi et dominé par la puissance du Saint-Esprit (1). C'est lui, qui a été son seul maître, et qui lui a donné la force d'écrire, comme il a autrefois inspiré à Moïse, à Daniel et aux apôtres le courage et l'éloquence dont ils ont fait preuve dans leur ministère (2).

La réputation de piété de Mathilde s'était répandue dans la ville ; elle y compta bientôt de nombreux amis et des détracteurs plus nombreux encore. Le prévôt du chapitre de Magdebourg demanda des conseils spirituels à l'humble béguine ; elle lui envoya « de la part du pape qui est dans les cieux » une règle pour ses chanoines et lui. D'autres personnes la prièrent d'être leur « messagère vers Dieu » et se recommandèrent à son intercession (3). Mais il y eut des ecclésiastiques qui virent avec dépit l'ascendant religieux et moral exercé par une simple femme, sans culture théologique et sans autorité dans l'Église, qui, sévère pour les autres autant que pour elle-même, osait critiquer ouvertement les vices du clergé. Les persécutions qu'elle eut à souffrir, loin d'abattre son courage, paraissent avoir éveillé en elle une nouvelle énergie et des besoins nouveaux d'activité spirituelle, en lui donnant l'impression directe de la corruption de l'Église (4). Nous allons rentrer insensi-

Halle, l'ouvrage porte le nom de *Lux divinitatis fluens jugiter in corda veritatis* (*Codd. Basil.* B. IX, 11, 4°, 14e s. ; A. VIII, 6, 4°, 15e s. ; *Revelationes Gertrudianæ ac Mechtildianæ*, publiées par les bénédictins de Solesme, II, 435 s., Paris 1877, gr. 8°).

(1) *Ibid.* IV, § 13, p. 107 ; IV, § 13, p. 107 ; V, § 17, p. 142 :

Du weist wol wie du rueren kanst
Die seiten in der sele min etc.

(2) *Ibid.* III, § 14.p. 75 : Ich han einen meister, de ist der heilig geist. VII, 3, p. 223 : Min lieber schuolmeister (le Saint Esprit), etc. ; III, § 20, p. 81.

(3) *Ibid.* VI, § 2, p 177 ; IV. § 12, p. 106.

(4) Elles lui fournirent aussi l'occasion de manifester une admirable charité envers ses persécuteurs : « Une coupe de fiel me fut un jour présentée, si amère, que j'en fus malade corps et âme. Alors je priai pour mon échan-

blement dans le domaine des idées apocalyptiques, dans le cercle d'influence de Joachim de Flore. Jusqu'ici la vie intérieure de Mathilde était restée confinée dans les limites de la piété privée ; à présent, la vocation missionnaire s'annonce chez elle. Un instant elle songe à suivre les traces d'une de ses compatriotes, Jutta de Sangershausen, et à gagner la couronne du martyre en évangélisant les païens de la Baltique (1) ; mais bientôt le véritable champ d'activité auquel elle se sent appelée apparaît devant son esprit : elle travaillera à la réforme morale et religieuse du clergé, en attendant que les derniers temps arrivent et que les prophéties s'accomplissent. Son livre préparera la voie à l'effusion annoncée du Saint-Esprit et à l'apparition de l'ordre nouveau qui régénérera la chrétienté.

Et cependant elle hésite avant d'entreprendre cette tâche. Qui est-elle pour se charger d'une pareille mission? « Qui croira jamais, Seigneur, que dans ce vil bourbier que je suis tu aies pu construire un palais d'or pur où tu viens habiter avec ta mère et toutes les créatures? Si tu avais révélé tes merveilles à quelque savant ecclésiastique, tu en retirerais une gloire impérissable. » Mais le Seigneur lui répond que les savants ecclésiastiques ont perdu par négligence le talent qu'il leur avait confié, et que les ignorants l'ont retrouvé. « C'est aux âmes les plus humbles et les plus cachées que j'aime à conférer mes grâces les plus merveilleuses; la rosée de mon Saint-Esprit descend naturellement vers le fond de la vallée. On trouve

son, et je demandai à Dieu de lui verser en retour une coupe de son vin céleste » (II, 24, p. 47). — Au milieu des spéculations métaphysiques les plus hautes, elle n'oublie pas les devoirs de la charité (I, § 35, p. 17). Si elle déclare vivre avec Dieu « dans une noble liberté » (in edeler vriheit, II. § 23, p. 44), et être affranchie par l'amour divin de toutes les créatures terrestres, elle n'en reste pas moins soumise à ses semblables par l'amour : « Je suis de race noble et libre, dit l'âme ; tout ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre, Dieu même doit m'être éternellement soumis ; mais je subis moi-même l'empire de l'amour qui m'apprend la douceur... et m'impose le joug de l'obéissance ; par l'amour je suis soumise à Dieu et à toutes les créatures (II, § 19, p 39). C'est la traduction, dans la langue du mysticisme, du principe formulé par Luther au début de son traité *De la liberté chrétienne*. Ce côté de la vie intérieure de Mathilde méritait également d'être relevé.

(1) *Ibid.* II, § 24, p. 47 ; V, § 34, p. 167. — Jutta de Sangershausen, † 1264 dans son ermitage près de Culm en Prusse (Preger, o. c., 96).

beaucoup de savants maîtres de la sainte Écriture qui, à mes yeux, ne sont que des insensés. Qu'une bouche inculte, instruite par le Saint-Esprit, enseigne les savants docteurs, c'est un grand honneur pour moi, et pour la chrétienté un grand sujet d'édification. » Une dernière crainte lui reste : « Seigneur, préserve ce livre de la haine des ecclésiastiques hypocrites et orgueilleux ; qu'aucun pharisien ne le voie jamais ! » Mais cette crainte est bientôt vaincue, et alors elle dédie courageusement son livre « à tous les ecclésiastiques, bons ou mauvais ; » c'est un dernier « message » que Dieu leur envoie. Le moment de parler est venu, car la ruine de l'Eglise est imminente ; « quand les colonnes tombent, l'édifice ne peut rester debout (1). »

Ce n'est ni la haine ni le mépris du clergé qui lui ont dicté un jugement aussi sévère. Mathilde, tout en professant un profond et patriotique attachement pour l'empire, place cependant la dignité sacerdotale bien au-dessus de toutes les dignités humaines, la dignité impériale y comprise (2). Elle éprouve en particulier une profonde vénération pour la papauté, à laquelle elle assigne un rôle des plus sympathiques dans la crise religieuse des derniers temps. Mais elle veut que la dignité ecclésiastique soit vraiment portée par ses représentants avec la noblesse d'âme qui convient à des mandataires de Jésus-Christ.

Cette condition, hélas, elle ne la trouve pas remplie chez les membres du clergé de son temps :

« O chrétienté sainte, couronne resplendissante, que ton éclat s'est obscurci ! Tes pierres précieuses sont tombées, ton or s'est corrompu dans la fange de l'impureté. O fiancée de Dieu, ton visage si pur et si chaste a été noirci par le feu des plus coupables passions ; sur tes lèvres il n'y a plus que mensonge et qu'hypocrisie ; les fleurs de tes vertus se sont fanées.

O saint clergé, couronne lumineuse, que ta gloire a pâli ! Ta beauté s'est évanouie, tes forces t'ont abandonné, ta ruine approche. Ta puissance spirituelle a été l'occasion de ta chute ; c'est par elle que tu t'attaques à Dieu et à ses amis, en absolvant l'impie et en privant l'honnête homme de son bon droit pour de l'argent.

« Celui qui ignore le chemin de l'enfer, n'a qu'à regarder le clergé

(1) *Ibid.* II, § 26, p. 53. Comp. III, § 13, p. 74 ; III, § 1, p. 62 ; I, *introd.*, p. 3 et V, § 34, p. 167.

(2) *Ibid.* V, § 11, 138.

corrompu et débauché ; la vie qu'il mène y conduit tout droit. Aussi le Seigneur a-t-il décidé de l'humilier ; la vengeance de Dieu fondra sur lui à l'improviste, au jour qu'il ignore (1). »

Mais qui donc réformera l'Église, si le clergé séculier s'en montre incapable ? Sera-ce le clergé régulier, en première ligne le monachisme mendiant, dont l'apparition avait éveillé de si hautes espérances dans beaucoup d'âmes pieuses ? Ces espérances, Mathilde les a partagées ; l'ordre des dominicains, en particulier, continue à jouir de sa plus vive sympathie : elle intercède pour lui auprès de Dieu quand elle apprend les attaques dirigées contre lui en 1254 par le clergé séculier et les professeurs de l'Université de Paris ; elle célèbre encore ses vertus et les services qu'il rend à l'Eglise (2). Et cependant, elle aussi déclare que le monachisme mendiant tout entier ne répond plus à l'idéal de ses fondateurs. « Hélas, qu'est-il resté de l'œuvre des deux fils de Dieu, saint Dominique et saint François ? L'ancien esprit disparaît de plus en plus chez leurs disciples, les deux ordres se corrompent rapidement : bientôt un autre fils sera engendré par le fidèle amour du Père éternel, qui ne peut abandonner ses enfants (3). »

Ce nouveau fils de Dieu sera l'ordre des hommes spirituels ou « des frères des derniers temps ». « Quand un manteau est vieux, il cesse d'être chaud » : Mathilde applique ce proverbe à tout le clergé de son époque. « Il faut, dit le Seigneur, que je donne à la chrétienté, ma fiancée, un manteau nouveau : ce sont les frères qui doivent venir. Ils remplaceront les moines mendiants, car ils seront plus sages qu'eux et plus puissants, plus embrasés du Saint-Esprit et plus pauvres (4). »

Ces frères des derniers temps, notre prophétesse ne se contente pas de les annoncer à l'Eglise : l'idée revêtant chez elle les formes concrètes de la réalité objective, elle les *voit* déjà, elle décrit leur apparence extérieure, leur genre de vie, leur organisation, leur fin tragique. Toute leur histoire forme un tableau qui se déroule devant les yeux de son esprit.

(1) *Ibid.* VI, § 21, p. 198, comp. *texte latin*, p. 523 ; VI, § 16, p. 110.
(2) *Ibid.* IV, §§ 20-22, p. 115 ; § 27, p. 121.
(3) *Ibid.* V, § 24, p. 156. Comp. *Paradis*, XII, 117 s.
(4) *Ibid.* IV, § 27, p. 121 ; VI, § 21, p. 198.

Les membres du nouvel ordre portent une robe blanche et un manteau rouge, symboles de la vie sainte et de la mort du Seigneur. Ils marchent pieds nus, sauf pendant les froids de l'hiver. Ils observent la règle de la pauvreté absolue et supportent toutes les privations ; jamais ils ne touchent ni or ni argent ; ils ne possèdent qu'un livre d'heures pour réciter leurs offices et un recueil de sermons pour s'en inspirer dans leurs prédications. Pour tout ce qui est nécessaire à la vie, ils dépendent de la charité des fidèles ; mais il leur est défendu de rien demander, sauf le pain de chaque jour qu'ils peuvent mendier, si on oublie de le leur donner. Etrangers au monde, ils n'ont ni maison ni domicile fixe ; ils reçoivent l'hospitalité des fidèles ou demeurent dans la forêt. Ils observent tous les jeûnes ecclésiastiques, s'abstiennent entièrement de viande et dorment sur la paille dure entre deux couvertures de laine. Leur vie, en un mot, est l'idéal de l'abstinence et de la pauvreté monacales réalisé sur la terre.

Le nombre de ces frères est très grand. Ils sont répandus dans tous les diocèses de la chrétienté, jusqu'à Jérusalem. A la tête de l'ordre se trouve un grand maître appelé *prince ;* c'est lui qui supportera les premiers coups des adversaires de la foi quand l'heure des dernières tribulations sera venue.

Les hautes vertus qui les distinguent, les nouveaux frères les prêchent aux autres hommes. C'est, en effet, avant tout, un ordre de prédicateurs, de docteurs et de prêtres, joignant la science des écoles et les prérogatives du sacerdoce à la sainteté d'une vie monastique parfaite. Nul n'est reçu dans l'ordre — c'est là une idée intéressante à noter chez Mathilde — s'il n'a fréquenté quelque école supérieure : l' « école du saint Esprit », la seule qu'elle connût elle-même, ne lui suffit pas pour ses prédicateurs des derniers temps ; elle veut qu'ils réunissent toutes les conditions de l'influence spirituelle ici-bas Aussi les résultats de leur activité sont-ils très glorieux ; partout les fidèles font pénitence, les juifs et les païens se convertissent, l'œuvre de la régénération de l'Église avance rapidement, quand soudain les catastrophes finales fondent sur la chrétienté. Le ministère des nouveaux frères ne doit, en effet, durer que trente ans.

L'Antéchrist paraît. Assisté des princes temporels et des ecclésiastiques qui se déclarent en foule pour lui, il déchaîne une cruelle persécution contre les vrais adorateurs de Dieu. Le « prince » du nouvel ordre est sa première victime ; percé d'une lance, il meurt martyr de sa foi. Les deux témoins de l'Apocalypse, Hénoch et Elie, descendus du ciel, s'adjoignent aux saints prédicateurs et les encouragent au combat contre l'Antéchrist ; mais ils succombent l'un après l'autre, l'ordre entier est exterminé, la victoire de l'Antéchrist est complète, quand apparaît Jésus-Christ qui brise sa puissance et, par l'anéantissement du monde, prélude aux assises du jugement dernier (1).

(1) *Ibid.* IV, § 27, p. 121 s. ; VII, § 15, p. 189 s.

Une question capitale se présente ici. Quelle sera, vis-à-vis de cet ordre des derniers temps, l'attitude des deux grandes puissances qui se partagent le gouvernement de la chrétienté? Rappelons que Mathilde écrit à une époque où la lutte entre la papauté et l'empire n'était pas encore terminée, où le dernier des Hohenstauffen n'avait pas encore expiré à Naples sous le glaive du bourreau. L'influence de l'abbé de Flore s'est fait sentir jusqu'ici très nettement dans sa prophétie; l'idée d'un ordre de saints prédicateurs apparaissant dans les derniers temps, appartient manifestement au joachimisme. Mais il est un point sur lequel elle s'est affranchie de la tradition joachimite pour suivre les voies particulières que lui traçaient son patriotisme et son amour de l'Eglise. Nous touchons ici à la pensée d'avenir la plus originale et la plus profonde de notre prophétesse : les deux puissances rivales, l'empire et la papauté, réconciliées en vue d'une œuvre commune qui est la régénération de l'Eglise, se dissolvent l'une comme l'autre dans le nouvel ordre monastique, et, transfigurées toutes deux, concourent ensemble à la défense de la foi chrétienne, pour succomber dans un commun martyre.

« Le premier maître et le fondateur de l'ordre futur, dit Mathilde, sera le fils de l'empereur. Il recevra du pape la couronne impériale, puis il établira lui-même la nouvelle règle monastique et obtiendra du pape la permission de la suivre. » Après un ministère de trente années, le « saint prédicateur » subira le supplice et par sa constance raffermira le courage de tous les enfants de Dieu (1).

(1) *Ibid.* IV, § 27, p. 123 : Der erste meister der dis leben sol erheben, dc sol des künges sun von Rome wesen. Sin name spricht vor gotte ze tüte alleluja (nomen ejus [teutonicum] interpretatur coram Deo alleluja, *texte latin*, p. 530). Dem sol der babest sinen nehesten gewalt geben, und danach küset er selber und empfât von dem babest dis leben. — Le copiste du *cod. Basil.* B. IX, 11 a vu dans les mots *coram Deo alleluja*, qu'il prend tous trois pour le nom du fils de l'empereur, la date CMDLLLVI ou 1556, laquelle n'a pas de signification ici (cf. Preger, o. c , p. 102). Dans cet obscur passage, Mathilde veut probablement dire que le nom allemand (?) du fils de l'empereur retentit dans le ciel comme un cantique d'actions de grâces : alléluia est le nom qu'il porte devant Dieu. N'a-t-elle pas vu, en une autre circonstance, toutes les paroles de son livre brodées en lettres d'or sur la robe des habitants du ciel : elle-même portait sur son manteau rouge et brun (symbole de l'amour et de la constance) ces mots : » J'aimerais mourir d'amour », qui sont en quelque sorte le nom nouveau qu'elle porte devant Dieu (II, § 26, p. 53 ; § 4, 31). Le nom d'*alléluia* me paraît être ici un symbole du même genre.

Quant au pape, Mathilde l'associe directement à l'œuvre des derniers frères. Dieu promet à la prophétesse d'émouvoir le cœur de son « fils », l'évêque de Rome et de l'amener à accomplir sa volonté, qui est de donner un nouveau manteau, c'est-à-dire un nouvel ordre à l'Église. Le pape obéit au commandement divin ; il concourt à la fondation du nouvel ordre ; puis, quand arrivent les tribulations finales, il s'adjoint lui-même aux saints religieux et conquiert avec eux la couronne du martyre (1).

Cette alliance de la papauté et de l'empire en vue de réaliser ici-bas l'idéal social et religieux du monachisme réformateur, est une des plus hautes conceptions ecclésiastiques du moyen âge, l'expression dernière du mysticisme apocalyptique de cette époque.

Il n'est pas étonnant de retrouver l'écho de cette conception chez le grand poète florentin, qui, lui aussi, a appelé de ses vœux, dans son traité *de la Monarchie*, la réconciliation des deux puissances rivales, restreintes chacune aux limites de sa souveraineté particulière.

Sous le voile des symboles dont il revêt sa pensée, Dante représente la chrétienté comme envahie par la corruption morale ; son vice capital est l'avidité. Une panthère, un lion et surtout une louve insatiable empêchent le poète de gravir la lumineuse montagne du salut, et le rejettent dans la forêt obscure de l'angoisse. Mais Virgile lui annonce qu'un jour apparaîtra un libérateur qui purifiera la chrétienté de ce vice ; un lévrier donnera la chasse à la louve « dans toutes les villes », et après l'avoir tuée la rejettera dans l'abîme. Ce libérateur ne se nourrira point « de la terre ni de son vil métal » ; son seul aliment sera la sagesse, l'amour et la vertu ; il aura pour patrie ici-bas les deux pièces de laine grossière entre lesquelles il repose (2). Héritier de l' « aigle », c'est-à-dire de la couronne impériale, il délivrera « la pauvre Italie » des nombreux tyrans qui l'oppriment en anéantissant la Babylone impure et

(1) *Ibid.* VI, § 21, p. 198 ; IV, § 27, p. 125.

(2) E sua nazion sarà tra feltro e feltro, « et sa patrie sera entre feutre et feutre » (*Enfer* I, 10 s.). Cf. *Das fliessende Licht der Gottheit*, IV, § 27, p. 124 : Ich sach ouch ir bette, wi si soellent ligen uf dem stroewe zwischen zwein wissen wollentuechern (... laneum pannum album habentes super stratum et alium ejusdem coloris super se positum, *texte latin*, p. 531). V. Preger, o. c., p. 103.

les princes qui intriguent avec elle contre l'empire. Enfin, il couronnera son œuvre par une mort tragique : les seules images que sa destinée évoque dans l'esprit du poète, sont celles de Nisus et d'Euryale succombant à leurs blessures, de Turnus et de Camille mourant pour la liberté de leur patrie (1).

Tous ces traits réunis, qui composent chez Dante la figure du libérateur, s'appliquent parfaitement à l'ordre idéal annoncé par Joachim et Mathilde, surtout au chef de cet ordre entrevu par notre prophétesse. En vain a-t-on essayé d'y retrouver soit un prince temporel, soit un pape de l'époque de Dante; le double caractère de ce personnage à la fois héritier de l'empire et moine, la double activité attribuée à ce fils d'empereur qui réforme l'Eglise et délivre l'Italie de ses tyrans (le nouveau Daniel soumettra les « bêtes féroces », dit Joachim) (2), ne trouvent une explication satisfaisante que dans la création de Mathilde unie à celle de Joachim de Flore(3). Les ouvrages de l'abbé calabrais et surtout celui de la béguine saxonne deviennent ainsi une source précieuse pour l'intelligence d'une des parties les plus obscures de la *Divine comédie*. — J'ajoute que le nom même donné par Dante au fils de l'empereur, prouve que c'est bien dans le mysticisme apocalyptique du moyen-âge qu'il faut chercher la clef de son énigme. Il désigne ce nom par le chiffre « cinq cent dix et cinq », c'est-à-dire par les lettres DXV ou DVX (4). Nous voici revenus au mot *dux*, qui est le titre donné

(1) V. les passages classiques *Enfer* I, 100-111 ; *Purgatoire*, XXXIII, 37-46. Cf. Preger, o. c., p. 103, et *Dante's Matelda*, Munich 1873, p. 40 s.

(2) V. plus haut, p. 36.

(3) Dante place Joachim de Flore, « doué de l'esprit prophétique », dans une des spères les plus élevées du paradis, dans le celle du soleil, avec Thomas d'Aquin, Bonaventure, Denis l'Aréopagite, etc. *Paradis*, XII, 140.

(4) *Purgatoire*, XXXIII, 43. — *La Divina Commedia col comento di Pietro Fraticelli* (Firenze 1865), p. 470 : *dux*, « un duce, un capitano », un homme de guerre envoyé du ciel, qui punira la papauté et le parti français qui la soutient. M. Preger, *Dante's Matelda*, p. 47, se borne à mettre le titre de *dux* que porte le libérateur chez Dante en parallèle avec celui de *princeps* qu'il porte chez Mathilde, sans en rechercher l'origine. Cette origine, nous croyons l'avoir trouvée dans un passage de Joachim indiqué ci-dessus. M. F. Bergmann (*Dante, sa vie et ses œuvres*, 2e édit. Strasb. 1881, p. 343), trouve dans le chiffre DXV les initiales des mots Domini Xpi (Christi) Vicarius ou Domini Terræ Vicarius (X étant le symbole de la rédemption et par suite de la Terre sauvée ?); les deux titres réunis désigneraient « un seul et même

par Joachim de Flore à l'ordre spirituel du troisième âge dont le « fils de l'empereur » est ici la personnification (1), au « prince » de l'ordre des derniers frères chez Mathilde.

Notre béguine ne termina point son livre à Magdebourg. Inquiétée de plus en plus par les attaques de ses ennemis, elle quitta la ville vers l'an 1265 et se retira au couvent de cisterciennes de Helfta près d'Eisleben. C'est là qu'elle mourut douze ans plus tard, vers l'an 1277. Sous son influence, la piété mystique prit un grand développement dans ce monastère ; elle y conserva même la tendance évangélique que Mathilde lui avait donnée (2), ce qui a amené Flacius à placer l'une des disciples de notre prophétesse, la nonne Mathilde de Hackeborn dont il a connu le livre, dans son *Catalogue des témoins de la vérité* (3).

La religieuse de Magdebourg et de Heltfa ne fut point canonisée ; mais l'affection de ses sœurs la rangea immédiatement au nombre des âmes bienheureuses de la cité céleste (4). Elle-même avait déclaré vivre dès ici-bas dans un « doux paradis », tout en luttant contre les tentations de Satan qui voudrait la

personnage, revêtu à la fois du pouvoir séculier de l'empereur et du pouvoir spirituel du pape, un Empereur-Pape ou un Pape-Empereur. » Sans examiner si l'idée d'un empereur devenant pape n'est pas étrangère à l'horizon intellectuel du moyen âge, je crois que la combinaison du savant professeur de Strasbourg est condamnée par Dante même, qui voit dans la réunion de la puissance séculière et de l'autorité pontificale dans une même main, la source de tous les maux qui désolent le monde chrétien (*Purgatoire*, XVI, 104-129. V. p. ex. 127 : « L'Eglise de Rome tombe dans la fange pour avoir confondu dans sa main les deux pouvoirs »). Si donc ce n'est pas comme prince de l'Eglise que le fils de l'empereur peut devenir le réformateur de la chrétienté, la seule dignité spirituelle qu'il puisse ajouter à la sienne pour accomplir son œuvre politique et religieuse ici-bas, est celle de chef d'un ordre monastique.

(1) V. plus haut, p. 36.

(2) *Insinuationes divinæ pietatis* (1re impression : Cologne 1530) ou *divini amoris* (Paris 1662) de la nonne Gertrude († vers 1311), ouvrage terminé vers 1312. (Réimprimé par les bénédictins de Solesme, sous le titre de *Legatus divinæ pietatis.*, o. c., I, p. 1-613, Paris, 1875. — *Das Buch geistlicher Gnaden-offenbarunge* (Leipz. 1512), de la nonne Mathilde de Hackeborn († vers 1310), terminé vers 1313 (réimprimé par les mêmes, sous le titre de *Liber specialis gratiæ*, o. c., II, p. 1-421, Paris 1877). V. Preger, *Gesch. d. deut. Mystik im M.*, I, p. 74, 87.

(3) *Catalogus testium veritatis*, Francf. 1666, art. *Mechtildis.*

(4) *Sanctæ Mechtildis* (*de Hackeborn*) *Liber specialis gratiae*, V, § 3. p. 370 : *De anima sororis Mechtildis.*

faire tomber dans le purgatoire. Ce paradis, voisin encore du purgatoire, elle se l'est représenté comme le sommet fleuri d'une montagne, où règne une félicité inexprimable (1). C'est là, sur ce sommet couvert de fleurs, que nous allons la rencontrer dans le poëme de Dante, comme la personnification de l'amour divin et de la contemplation mystique, comme la gardienne du paradis terrestre. D'après la topographie de l'autre monde, admise au moyen âge, le paradis terrestre domine le purgatoire et précède le paradis céleste, où la contemplation mystique, avec ses images et ses symboles, se change en la vision immédiate des réalités divines. Ce sont Béatrice et saint Bernard qui personnifient chez Dante, dans le paradis céleste, cette forme suprême de la connaissance de Dieu.

Accompagné de Virgile et de Stace, Dante avait gravi la montagne aux sept terrasses du purgatoire, et, chemin faisant, s'était successivement purifié des sept péchés capitaux dont son âme était souillée. Parvenu au sommet, il peut, après une dernière pénitence générale, rentrer au séjour de l'innocence première, dans le paradis terrestre. Devant lui s'étend une riante campagne : ici de fraîches forêts, là des prairies émaillées de fleurs inconnues à la terre ; le sol exhale les plus suaves parfums ; le chant des oiseaux salue l'apparition de l'aurore. Deux ruisseaux limpides, issus d'une source commune, enveloppent ce lieu de délices ; l'un, c'est le Léthé, qui ôte la mémoire des péchés, l'autre, l'Eunoé, qui ravive le souvenir des bonnes actions.

Le poète s'arrête au bord du Léthé, et levant les yeux, il aperçoit une jeune femme solitaire qui chantait en cueillant des fleurs. « O vierge embrasée des rayons de l'amour, s'écrie-t-il, daigne approcher du bord de ce ruisseau, pour que je puisse comprendre ce que tu chantes. »

« Ainsi que glisse la danseuse légère qui effleure le sol avec

(1) *Das fliessende Licht der Gottheit*, III, § 15, p. 78 : Elle délivre un jour soixante-dix mille âmes du purgatoire ; Dieu lui annonce qu'il les conduira « uf einen blumenberg, da vindent sü me wunne danne ich gesprechen küne ». *Ibid.*, V. § 33 p. 165 : ... So zehant kume ich wider in min suesses paradys, da mich der vlekke us het gewiset.

grâce, la jeune femme se tourna vers moi en baissant modestement les yeux ; puis, s'approcha en dansant de la rive fleurie, si bien que j'entendis distinctement ses douces paroles... Elle chantait un chant d'amour qui se terminait par ces mots : « Heureux ceux dont les péchés sont pardonnés. »

Pendant quelque temps, Matelda et Dante longent les deux rives du ruisseau ; la jeune femme répond en souriant aux questions que le poëte lui adresse, tout en continuant à cueillir des fleurs.

Tout à coup, les profondeurs de la forêt s'éclairent ; le char resplendissant de l'Eglise s'avance, portant Béatrice qui vient à la rencontre de son ami. Béatrice lui reproche son infidélité : pourquoi a-t-il abandonné le culte des réalités idéales pour se tourner vers les trompeuses images du monde sensible ? Dante confesse son erreur en versant un torrent de larmes ; sa purification est achevée, il peut entrer dans le paradis terrestre. Matelda lui tend la main ; il se plonge dans les eaux du Léthé, puis, accompagné par Matelda et Béatrice, il traverse le paradis terrestre ; enfin, franchissant l'Eunoé, il pénètre avec son nouveau guide Béatrice dans les splendeurs du paradis céleste (1).

Qui a été Matelda ? Entre la comtesse Mathilde de Toscane, la fidèle alliée politique de Grégoire VII, à laquelle les commentateurs de Dante se sont longtemps arrêtés (2), et la *minnesingerin* saxonne (3), le choix de la critique, il me semble,

(1) *Purgatoire*, XXVIII, 1 ss. ; XXIX, 1 ss. ; XXXI, 100 ss · XXXII, 125 à fin.

(2) Explication reproduite encore par M. L. Etienne, *Hist. de la littér. ital.*, Paris, 1875, p. 80, et M. Bergmann, o. c., p. 311.

(3) Dès 1860, la critique avait commencé à chercher la *Matelda* de Dante dans l'histoire du mysticisme allemand, en particulier parmi les nonnes de Helfta. Elle s'arrêta d'abord au nom de Mathilde de Hackeborn, dont l'ouvrage était connu depuis longtemps (A. Lubin, *La Matelda di Dante Allighieri*, Graz 1860). En 1869 le P. Gall Morel d'Einsiedeln publia pour la première fois l'ouvrage de Mathilde de Magdebourg, d'après le texte allemand du ms. 277 de la bibliothèque de son couvent ; dans l'introduction (p. xxviij) il s'étonne de rencontrer certaines ressemblances entre cet ouvrage et le poème de Dante, « dont Mathilde n'a évidemment pu avoir connaissance » ; la même année encore, M. Preger découvrait dans deux mss. de Bâle le texte latin de ce livre (*Ueber das unter dem Namen der Mechtild von Magdeb. jüngst herausg. Werk « Das fliessende Licht der Gottheit » u. dessen Verfasserin*, *Sitzungsberichte der k. bayr. Akad. der Wissenschaften*, Munich 1869, II,

ne saurait être douteux après ce qui précède. C'est bien la religieuse de Magdebourg et de Helfta, l'auteur inspirée du *Lux divinitatis* que Dante a voulu immortaliser dans son poème sous les traits de la « vierge embrasée des rayons de l'amour » et qui chante un chant d'amour en l'honneur du Dieu de miséricorde, tout en cueillant des fleurs « inconnues à la terre » (1) au milieu des délices du paradis terrestre.

Mais j'ai hâte de conclure.

Depuis le onzième siècle, le monachisme, uni généralement à la piété mystique, devient la puissance déterminante du développement de l'Eglise au moyen âge.

Nous venons de voir dans quel sens son influence s'est exercée. Il a aspiré à réaliser dans la chrétienté son idéal social et religieux. Dans ce but, il s'est solidarisé avec la hiérarchie ecclésiastique aussi longtemps qu'elle lui a paru apte à servir

151 s. — L'auteur n'établit encore dans cet article aucun rapprochemen entre la *Matelda* de Dante et la béguine saxonne). Deux ans après, M. Ed., Bœhmer (*Matelda* in *Jahrb. der deutschen Dantegesellschaft*, III, p. 101 s., Leip. 1871), frappé de certaines analogies qu'il rencontre entre le livre *Das fliessende Licht der Gottheit* et la *Divine comédie* (notamment les passages sur la corruption de l'Eglise, la forme de l'enfer, les supplices des damnés, etc.) suppose que les deux Mathilde ont pu concourir à former le type de la *Matelda* dans l'imagination du poète. Enfin M. Preger démontre en 1873 (*Dante's Matelda, ein akademischer Vortrag*, Munich) et en 1875 (*Gesch. d. deut. Mystik*, I. 70 s., 91 s.) que l'ouvrage de Mathilde de Hackeborn, terminé seulement vers 1313, n'a pu que difficilement être parvenu en Italie au moment où Dante a composé (après 1314) le 28e chant de ce livre, et qu'il lui a été absolument inconnu à l'époque où il concevait le plan du *Purgatoire* dont l'épisode de *Matelda* forme le couronnement ; que par conséquent la personne de Mathilde de Hackeborn a dû lui être aussi inconnue que son livre. La comparaison entre l'idée du libérateur chez Dante et l'activité attribuée par Mathilde de Magdebourg au fils de l'empereur, fondateur de l'ordre des derniers temps, achève la démonstration de M. Preger et transforme chez lui en certitude l'hypothèse d'une influence exercée par la religieuse saxonne sur le poète florentin. C'est elle et elle seule qui doit être considérée comme la *Matelda* du paradis terrestre. — Comp. l'art. *Mechtild v. Magdeburg*, in *Real-Encycl. Herzog et Plitt*, IX, p. 451 s., 1882 ; J.-H. Kurtz, *Lehrb. d Kirchengesch.* I, 203 s., Leipz. 1885.

(1) V. plus haut, p. 48, note 3.

d'instrument dans l'accomplissement de cette tâche. La hiérarchie lui doit sa réforme intérieure et l'accroissement considérable de puissance qu'elle prend depuis Grégoire VII. Mais il a rompu cette alliance quand la hiérarchie a refusé de le suivre jusqu'au bout de la voie où il voulait la conduire, et depuis lors il a relégué dans l'avenir, sous forme d'espérance apocalyptique, l'avènement de l'âge d'or qu'il attendait pour la chrétienté de la réalisation parfaite de son principe. Jusque vers le milieu du XIVe siècle, les disciples de Joachim ont prédit l'arrivée prochaine des châtiments divins destinés à purifier l'Eglise, et quand, vers la même époque, le mysticisme apocalyptique a pénétré des centres monastiques dans les sphères populaires, les piétistes du XIVe siècle, les « amis de Dieu », ont attendu avec angoisse, jusque dans les dernières années du siècle, l'arrivée de ces terribles tribulations, dont l'annonce sans cesse renouvelée inquiétait les esprits depuis l'époque de sainte Hildegarde.

Dirons-nous que tant d'ardentes espérances ne se sont pas accomplies, que les prières de tant d'âmes pieuses du moyen âge n'ont pas été exaucées ? Leur idéal était une Eglise strictement conforme à l'esprit de l'Ecriture, dans la mesure où ils comprenaient cet esprit, une Eglise de moines, vivant dans la pauvreté absolue et introduite dans le monde par une nouvelle effusion du Saint-Esprit. Sous cette forme, l'idéal ecclésiastique d'un Joachim de Flore et d'une Mathilde de Magdebourg ne s'est point réalisé. L'ordre contemplatif du troisième âge n'a point paru ; aucun fils d'empereur ne s'est mis à la tête d'une congrégation monastique réformatrice. Les *moyens* que lui proposaient les âmes pieuses du moyen âge pour régénérer l'Eglise, Dieu ne les a pas employés ; mais il n'en a pas moins accompli leurs vœux, comme il a accompli ceux des âmes pieuses du judaïsme qui attendaient, elles aussi à leur manière, la « consolation d'Israël » (Luc II, 25).

Quand les temps ont été accomplis, Dieu a réformé son Eglise par une nouvelle effusion du Saint-Esprit.—Il y eut au XVIe siècle un moine mendiant, tout aussi imbu qu'un saint Bernard ou qu'un Joachim de Flore de l'excellence de la vie monacale et grand admirateur de la piété mystique, un moine

tout aussi convaincu qu'une Hildegarde ou qu'une Mathilde de la corruption de la hiérarchie ecclésiastique : son voyage de Rome l'avait suffisamment édifié sur ce point. Les pratiques ascétiques de son ordre ne satisfont pas sa conscience religieuse. Où chercher la paix intérieure ? Tout le moyen âge lui répond : dans un ordre nouveau, plus parfait, plus rigoureux, plus « spirituel » encore que le sien ; s'il n'a point l'énergie nécessaire pour fonder lui-même cet ordre, qu'il se console par le mysticisme et l'espérance apocalyptique et qu'il vive en attendant comme s'il y appartenait déjà. Que fait Luther ? C'est dans l'intérieur de sa conscience et là seulement qu'il édifie ce royaume de Dieu que tout le moyen âge plaçait dans les institutions extérieures. Le royaume de Dieu, pour lui, n'est plus ni un ordre religieux, ni une monarchie chrétienne, ni une théocratie sacerdotale : « il ne vient point, dit l'Evangile, avec des signes extérieurs ; il n'est point ici ou là ; le royaume des cieux est au dedans de vous » (Luc XVII, 20, 21). Il est en nous, comme le foyer lumineux qui sanctifie notre activité *dans* le monde, quelque élevée ou quelque humble qu'elle soit. Désormais, le charme est rompu ; l'idéal religieux se dégage des entraves de l'idéal social. Ce n'est plus par sa vie extérieure, par son rapport avec le « monde », mais uniquement par sa vie intérieure, par son rapport avec Dieu, que le fidèle réalise l'idéal de la piété chrétienne. En un mot, c'est par la foi sans les œuvres qu'il est justifié.

Une transformation aussi profonde de la conscience religieuse ne s'est point accomplie, je le crois, sans une effusion nouvelle du Saint-Esprit. Voilà pourquoi, me plaçant à un point de vue plus élevé que celui de l'enchaînement visible des causes historiques, je considère la Réformation du XVIe siècle, malgré les différences qui la séparent des temps antérieurs, comme l'accomplissement providentiel de l'espérance messianique du moyen âge.

RAPPORT DE M. LE PROFESSEUR SABATIER SUR LE RÉSULTAT DU CONCOURS DE 1885-86 DANS LA SECTION THÉOLOGIQUE

Est-ce la faute du sujet qui était de nature spéciale ; est-ce celle de la langue allemande dont il supposait une connaissance assez grande ; est-ce, chez nos élèves, manque de foi en leurs forces ou absence de zèle : nous ne le déciderons pas. Nous constatons seulement avec regret que la Faculté, leur ayant proposé une étude critique sur l'*Eschatologie de Rothe*, n'a reçu, à la date fixée, qu'un seul mémoire. Peut-on parler encore de concours où il n'y a pas de concurrents ?

On sait que la Faculté a institué un enseignement pratique de l'allemand et même l'a rendu obligatoire. Le sujet qu'elle avait choisi, cette année, devait lui permettre de se rendre compte du profit que les élèves en retiraient. Il semble qu'elle ne devrait pas être sans inquiétude à cet égard, puisqu'un seul étudiant a osé concourir. Mais, d'autre part, le mémoire reçu prouve de la façon la plus satisfaisante qu'en trois ans, chez nous, un jeune théologien français peut arriver, s'il le veut bien, à consulter sans peine et même à analyser avec exactitude les ouvrages allemands de théologie qui passent pour les plus ardus. C'est là un résultat que la Faculté ne craint pas de trop apprécier, et qui lui a permis de bien accueillir ce mémoire malgré les critiques de toute nature qui peuvent et doivent lui être adressées. L'auteur,— et c'est de cela que nous avons surtout tenu compte — a fort bien dépouillé les cent ou cent cinquante pages de l'*Ethik* et de la *Dogmatik* de Rothe où se trouve la théorie de ce théologien sur les choses finales. L'exposition qu'il en a faite, si l'on s'en tient à la lettre, est suffisamment exacte, claire et complète. De plus, bien que nous ne puissions prendre tout à fait au sérieux l'érudition à la fois énorme et superflue qui s'étale au bas des pages ; bien qu'il y ait là des noms de savants et des titres de livres que l'auteur ne connaît

guère que par ouï-dire et très vaguement, toutefois il s'y trouve aussi des preuves évidentes et nombreuses qu'il est entré assez avant dans la fréquentation et la familiarité d'une partie au moins de la littérature théologique de l'Allemagne. Voilà ce que la Faculté tient à reconnaître et à encourager.

Nous ne pouvons pas cacher qu'à tous les autres égards, elle a été beaucoup moins satisfaite de ce mémoire. Elle aurait souhaité dans l'érudition de l'auteur plus de précision et de sûreté. Dès l'introduction, il saute aux yeux qu'il n'a qu'une connaissance très superficielle des origines de la théologie de Rothe, et en général de l'histoire des idées théologiques en Allemagne au XIXe siècle. Il faut encore ajouter que le mémoire est mal composé et mal écrit. Rien ne paraîtra plus défectueux que le plan adopté. Les mêmes choses, les mêmes chapitres avec les mêmes titres reviennent trois fois avec une monotonie désespérante. Ce n'est pas le lecteur seul que l'ennui gagne et oppresse. L'auteur a été la première victime de ses fastidieuses répétitions. La fatigue et l'impatience l'ont gagné avant la fin, et il a écrit les vingt ou trente dernières pages avec le sentiment d'un homme qui ne comprend pas pourquoi il se livre à un semblable exercice. Le style s'est ressenti de cette disposition d'esprit et de ce vice du plan. En certains endroits la négligence contribue pour beaucoup à gâter l'impression que l'on reçoit du mémoire tout entier.

L'auteur ne parait pas s'être douté que dans l'eschatologie de Rothe, il y avait autre chose qu'une fantaisie apocalyptique. Toute philosophie qui a une théorie sur l'origine des choses aboutit logiquement à une conception correspondante sur la manière dont elles prendront fin. C'est aux idées de Rothe sur la création qu'il fallait demander la clef de son eschatologie, alors celle-ci aurait pris l'intérêt et la vie de tout ce magnifique système dont elle est la conclusion et le couronnement.

Un mot encore sur la thèse générale dans laquelle l'auteur a résumé son travail. Ce qui est ressorti pour lui de cette étude, c'est la condamnation absolue de la dogmatique. Si elle est spéculative, il la tient pour une fantaisie ; si elle veut être historique et critique, il la juge chose hybride et stérile. Ne parvenant pas à la comprendre, il la proscrit, il y met même de

l'acharnement ; il y revient sans cesse et sous toutes les formes, comme s'il lui restait au fond du cœur le doute que cette pauvre discipline qu'il a tuée tant de fois soit réellement morte. Comment le serait-elle, en effet, tant que l'Eglise qui la crée sans cesse parce qu'elle en a besoin n'aura pas cessé de vivre? Et comment pourrait-on dénier à cette Eglise le droit de se rendre compte de sa piété et des postulats qu'elle renferme pour la direction de la pensée elle-même ?

Mais précisément c'est ce que l'auteur ne veut pas. Il sépare absolument le sentiment de l'intelligence, la philosophie de la piété. Nous ne comprenons pas très bien comment une telle séparation pourrait s'établir, comment une pensée pourrait se constituer sans recevoir de la sensation et du sentiment, la substance qu'elle élabore et qu'elle exprime dans ses formules. Ne serait-elle pas comme un cerveau où le sang du cœur n'affluerait pas, c'est-à-dire vide et stérile? Notre pensée reste l'expression de notre personnalité tout entière. Chacun pense en définitive ce qu'il est. Pour échapper à cette condition il faudrait sortir de soi. Voilà ce qui donne nécessairement à toute pensée philosophique un caractère subjectif. Il faut s'y résigner comme on se résigne à être soi, et à dépendre du temps et du lieu de sa naissance. Les mots de « philosophie objective » renferment une contradiction radicale, car le propre d'une telle philosophie devrait être tout d'abord de n'être point pensée et par conséquent de n'être pas une philosophie. De ce que la dogmatique chrétienne est forcément subjective, est-une raison de la condamner? Elle n'est pas une révélation infaillible de vérités surnaturelles et absolues; mais elle n'est pas davantage un tissu de divagations fantaisistes. Elle n'est ni au-dessus, ni au-dessous de l'humanité, elle est simplement humaine, comme toutes nos œuvres; elle s'égare et elle revient ; elle progresse et se simplifie ; elle supporte les critiques et en profite, même des critiques semblables à celles que notre auteur lui adresse. En un mot, on peut dire d'elle comme du personnage de Racine, qu'elle ne mérite ni l'excès d'honneur que lui faisait la scolastique du moyen âge, ni l'indignité dont essaie parfois de la frapper le rationalisme d'aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons, la Faculté n'a pas cru pouvoir

accorder le prix total au mémoire que nous avons essayé de caractériser ; mais ces réserves, quelque importantes qu'elles soient, ne l'ont pas empêchée de reconnaître la somme de travail et d'efforts qu'il représente, la masse de matériaux que l'auteur a recueillis, l'esprit sérieux dans lequel il a traité cette difficile matière. En conséquence, elle a décidé de lui accorder un accessit de cent cinquante francs équivalent à la moitié du prix.

L'enveloppe cachetée ouverte en séance publique a fait connaître M. G. Dupont, candidat, comme l'auteur du mémoire.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE
DE PARIS

ANNÉE 1886-1887. — PREMIER SEMESTRE

Les Cours s'ouvriront le 3 novembre 1886, au siège de la Faculté, Boulevard Arago, 83

DOGME LUTHÉRIEN

M. MÉNÉGOZ, professeur, expliquera les *Prolégomènes de la Dogmatique* de Rothe, le *lundi, à dix heures;* le *samedi, à la même heure*, il interprétera l'Épître aux Hébreux.

M. VAUCHER exposera le Système de la Dogmatique, les *mardis, à onze heures*, et les *vendredis, à trois heures.*

DOGME RÉFORMÉ

M. SABATIER, professeur, exposera l'Introduction critique aux livres du Nouveau Testament, le *lundi* et le *mercredi, à trois heures;* le *mardi, à trois heures*, il interprètera le quatrième Évangile.

MORALE ÉVANGÉLIQUE

M. LICHTENBERGER, professeur, exposera le Système de la Morale chrétienne, les *lundis et vendredis, à deux heures.*

EXÉGÈSE SACRÉE

M. Ph. BERGER, chargé du cours, traitera de l'Histoire des livres poétiques et des livres sapientiaux des Hébreux, le *mercredi, à dix heures;* le *samedi, à neuf heures*, il expliquera les Psaumes.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

M. BONET-MAURY, professeur, étudiera l'Histoire de l'Église chrétienne et des Missions jusqu'à Grégoire le Grand, les *mardis, à neuf heures*, et les *samedis, à huit heures;* les *vendredis, à onze heures*, il étudiera l'His ire du christianisme en Gaule.

M. A. JUNDT traitera, le *mercredi, à onze heures*, de l'Histoire eclésiastique et religieuse du XIVe siècle ; le *lundi, à neuf heures*, et le *mardi à deux heures*, il traitera de l'Histoire de l'Église depuis le milieu du XVIIIe siècle.

THÉOLOGIE PRATIQUE

M. VIGUIÉ, professeur, exposera la Théorie de la Prédication, les *mardis* et *vendredis, à dix heures.*

M. VAUCHER, chargé d'un cours complémentaire, traitera de la Catéchétique, les *mardis, à quatre heures.*

EXERCICES PRATIQUES

MM. VIGUIÉ et VAUCHER dirigeront des exercices homilétiques, les *mercredis* et *vendredis, à quatre heures.*

M. STAPFER dirigera des exercices de récitation et de diction, le *vendredi, à neuf heures.*

MM. LICHTENBERGER et VAUCHER dirigeront des exercices catéchétiques, à l'école Saint-Marcel, 19, rue Tournefort, le *samedi, à trois heures.*

SECTION PRÉPARATOIRE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

M. L. MASSEBIEAU exposera la Philosophie de Cicéron, le *mercredi, à onze heures;* le *vendredi, à la même heure*, il dirigera des exercices de Philosophie.

M. MÉNÉGOZ étudiera la Philosophie de Lotze, le *mercredi, à dix heures*, et le *vendredi, à deux heures.*

LANGUE HÉBRAIQUE

M. Ph. BERGER enseignera les rudiments de la Grammaire hébraïque, le *samedi, à dix heures;* le *mercredi, à neuf heures*, il dirigera des exercices de lecture et de traduction.

PHILOLOGIE DU NOUVEAU TESTAMENT

M. Edmont STAPFER, chargé du cours, traitera de la Langue et de la Grammaire du Nouveau Testament, les *mardis, à neuf heures*; les *mardis* et les *vendredis, à dix heures*, il dirigera la lecture cursive des livres didactiques du Nouveau Testament.

PATRISTIQUE

M. L. MASSEBIEAU, professeur adjoint, étudiera la Vie d'Origène dans le VIe livre de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, le *lundi* et le *samedi, à onze heures.*

LANGUE ALLEMANDE

M. A. JUNDT, chargé du cours, expliquera les *Rosenvorlesungen* de Hase, le *lundi, à dix heures*, et le *mercredi, à deux heures;* le *mardi, à une heure*, et le *mercredi, à une heure*, il interprétera le livre de L. Pestalozzi : *Die christliche Lehre in Beispielen.*

COURS LIBRE

M. S. BERGER, docteur en théologie, traitera de l'Introduction à l'étude des Apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament, le *vendredi, à huit heures.*

Pour être admis à subir l'examen du Baccalauréat en Théologie, il faut : 1° être âgé de vingt ans ; 2° être Bachelier dans la Faculté des Lettres e 3° avoir suivi un cours de trois ans dans une des Facultés de Théologie de la République française, et 4° avoir pris les quatre inscriptions réglementaires. On n'obtiendra le diplôme de Bachelier qu'après avoir soutenu une thèse publique.

Pour subir l'examen de la Licence en Théologie, il faudra produire ses titres de Bachelier obtenus depuis un an au moins, et justifier de quatre inscriptions prises depuis le Baccalauréat. On ne sera recu Licencié qu'après avoir soutenu deux thèses publiques, dont l'une en latin.

Pour être reçu Docteur en Théologie, on soutiendra une dernière thèse générale, et on justifiera de quatre inscriptions prises depuis la Licence.

Le Doyen de la Faculté de Théologie protestante,
F. LICHTENBERGER.

Vu et approuvé :
Le Président du Conseil général des Facultés,
GRÉARD.

Imprimeries F. GUY, à Alençon et à Laigle. — Alençon.

3 2044 019 390 483

FEB 23 1892

MAR 30 1896

DEC 8 1917

DUE OCT '64 H

DUE OCT '64 H

1-18903

STALL STUDY

CHARGE

UNFILED